By Lodj
# week
NOV 15 | 26

# COP31 À ANTALYA

## QUI PAIERA POUR LE CLIMAT ?



**BREAKING NEWS**

Cyberattaques via ScreenConnect, la DGSSI alerte les entreprises marocaines

**DOSSIER CLIMAT**

COP31 À ANTALYA

www.lodj.ma

N°: 147 SEMAINE: 3

# SOMMAIRE

Certaines images de ce magazine peuvent avoir été créées par intelligence artificielle.


04 ÉDITO D'OUVERTURE

34 BREAKING NEWS

58 CULTURE HEBDO

64 LIFESTYLE HEBDO

72 DIGITAL HEBDO

82 AUTO-MOTO HEBDO

88 SANTE HEBDO

92 AUTO MOTO



Imprimerie Arrissala

LODJ IWEEK

147

NOVEMBRE | 2026

PRÉSIDENT ARRISSALA SA : HASSAN SENTISSI EL IDRISSI
CEO DE L'ODJ MÉDIA : ADNANE BENCHAKROUN
DIRECTEUR DIGITAL & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : NISRINE JAOUADI - BASMA BERRADA - MAMOUNE ACHARKI - SALMA LABTAR - SALMA CHMANTI HOUARI
CHRONIQUES VIDÉO - AVATAR : SOUKAINA BENSAID - CHAYMAE ABDALLAOUI
SOCIAL MEDIA TEAM : NADA DAHANE - OUMNIA LABRITI
STUDIO TEAM : WAFAE SNINA - OUSSAMA MOUKAFI - WAHIBA MAHFOUDI
MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIROUN
WEBDESIGNER / COUVERTURE, ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BEN BOURHIM

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA
Retrouver tous nos anciens numéros sur :
www.pressplus.ma


LODj
MÉDIA
LODj
24 Web TV+
MAROC
AFRIQUE
MONDE
LA web TV 24H/7J
marocaine des générations
X, Y & Z !
L'INFO AUTREMENT !
LODj 24 Web TV+
EN DIRECT
Actualité
Décryptages
Interviews
Débats
Culture
Société
LIVE STREAMING 24H/24 • 7J/7
SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook
Instagram
TikTok
YouTube
Kick
Twitch
SCANEZ ET REGARDEZ MAINTENANT !
Sur notre site
www.lodj.ma/tv
Sur tous vos écrans
PC, mobile, tablette
En direct
et en replay

# EDITO

# LE JOUR OÙ UNE PROMESSE CLIMATIQUE DEVIENT UN BUDGET

*À quel moment un engagement pris à Antalya change-t-il la vie de ceux qui en attendent les effets ?*



**Une promesse climatique commence à produire des effets lorsqu'une administration peut lancer un marché, qu'une commune sait ce qu'elle devra entretenir et que les habitants peuvent demander des comptes sur les travaux. À Antalya, les dirigeants débattent de montants mondiaux. Pour en juger, il faut aussi regarder le chemin que l'argent devra parcourir après le sommet.**

**Le coût se paie déjà**

Imaginons un quartier régulièrement inondé. Il peut disposer d'une carte des risques, d'un ouvrage envisagé et d'un devis. Il lui faut encore un financement, un maître d'ouvrage et un budget d'entretien. Entre l'étude et la protection effective, plusieurs saisons des pluies peuvent passer. Pendant ce temps, les ménages paient des réparations, les commerçants perdent des journées de travail et la commune répare des équipements qu'elle devra peut-être remplacer de nouveau. Le coût de l'inaction se retrouve dans des comptes qui ne portent jamais l'étiquette « climat ».

Le Programme des Nations unies pour l'environnement estime à 305 milliards de dollars par an les besoins d'adaptation des pays en développement d'ici 2035. En 2024, les financements publics internationaux observés pour cette même catégorie d'action atteignaient entre 28,2 et 31,7 milliards. Les deux chiffres ont des horizons différents. Leur rapprochement indique l'effort à fournir, tandis que le choix entre un don, un prêt et une garantie détermine qui supportera cet effort dans la durée.

**Le Maroc peut ouvrir ses dossiers**

La contribution climatique marocaine donne un point de départ au débat. Sur les 53 % de réduction des émissions visés en 2035 par rapport au scénario de référence de la même année, 31,4 points dépendent d'un soutien international supplémentaire. La question à poser après Antalya est simple. Quels projets correspondent à ces points, lesquels sont prêts à démarrer et qu'est-ce qui bloque les autres ?

L'ODJ MÉDIA PRÉSENTE

# I-Song

## Enfin, le monde nous écoute !

**Plus de 450 morceaux en français, en arabe et en anglais**

*Du slam au rap, en passant par le jazz*

*Écrits et composés dans les studios de* ***L'ODJ Média***



Spotify® | Deezer® | Apple Podcasts®

*Et bien d'autres plateformes mondiales*

**I-Song : la musique voyage sans frontières.**

# COP31 QUE NÉGOCIE-T-ON VRAIMENT À ANTALYA ?

***Que peuvent décider les délégations après le sommet des dirigeants ?***

**La COP31 se déroule à Antalya du 9 au 20 novembre 2026. Les dirigeants réunis les 11 et 12 novembre ont exposé leurs priorités. Les délégations doivent maintenant traduire ces positions dans des décisions sur la réduction des émissions, l'adaptation, le financement et les conditions d'une transition équitable.**

**La Turquie préside la COP31 et l'Australie dirige les négociations**

La conférence des parties réunit les gouvernements qui participent à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. D'autres formations siègent à Antalya, dont celle qui rassemble les parties à l'Accord de Paris. Le ministre turc Murat Kurum préside la COP31. L'Australien Chris Bowen dirige les négociations. Pour apprécier la portée d'une annonce, il faut identifier l'organe compétent, le texte concerné et le stade de son examen.

Les discours des dirigeants donnent une indication des compromis possibles. Les petits États insulaires ont appelé à des réductions rapides des émissions. Des dirigeants européens ont soutenu une accélération de l'électrification. Le Venezuela a défendu son droit à développer sa filière pétrolière. Ces positions montrent combien un même objectif de sécurité énergétique peut recouvrir des politiques différentes, selon qu'un pays exporte des hydrocarbures, importe des combustibles ou cherche surtout à protéger son territoire de la montée des eaux.




En parallèle, les délégations débattent de formulations beaucoup plus précises. L'*Earth Negotiations Bulletin* a relevé le 11 novembre un soutien assez large à la poursuite du programme de travail sur la transition juste au-delà de 2026. Sa durée, ses modalités et les résultats attendus demeurent des éléments à suivre dans le texte adopté.

**Le bilan mondial revient dans la négociation**

Le deuxième bilan mondial de l'Accord de Paris s'ouvre à Antalya. Cet exercice examine collectivement la progression vers les objectifs de l'accord. Il peut éclairer les futurs plans nationaux en montrant où les efforts restent insuffisants et où des politiques ont déjà donné des résultats. Le premier bilan avait été conclu en 2023. À Antalya, l'ouverture du nouveau cycle donne un cadre pour évaluer les années de mise en œuvre qui ont suivi. Le programme de la présidence comporte aussi des initiatives d'entreprises, de collectivités et d'autres acteurs. Elles peuvent mobiliser des partenaires et déboucher sur des projets. Leur suivi passe par les engagements propres à chaque initiative, tandis que les décisions négociées se vérifient dans les documents officiels. Un même communiqué peut évoquer les deux, d'où l'intérêt de revenir au document signé ou adopté.

Les textes préparatoires donnent déjà des indices sur la méthode. Une formulation entre crochets signale une option encore discutée. Une mention dans un compte rendu indique qu'une délégation l'a défendue. Pour établir le résultat, la rédaction devra revenir à la version adoptée.

Au moment du bilan, le lecteur pourra se poser trois questions pour chaque annonce. Qui a pris l'engagement ? Quel résultat est attendu et à quelle date ? Où trouver la preuve qu'il a été exécuté ? Les réponses permettront de comparer des sujets aussi différents qu'un programme de travail sur l'emploi, un engagement d'électrification et une mesure d'accès au financement. À la date du 12 novembre, la conférence est encore en cours. Les textes finaux diront jusqu'où les délégations ont pu s'accorder.

# FINANCEMENT CLIMATIQUE — OÙ SONT LES MILLIARDS DE BAKOU ET DE BELÉM ?

*Que représentent les objectifs de 300 et de 1 300 milliards de dollars pour les pays qui cherchent à financer leurs projets ?*

La COP29 de Bakou a fixé un objectif d'au moins 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 au bénéfice des pays en développement, avec les pays développés en première ligne. Cet objectif s'inscrit dans une ambition plus large de 1 300 milliards par an, toutes sources confondues. Antalya remet sur la table les moyens de les mobiliser.

**Le scénario présenté le 8 novembre monte jusqu'à 1 410 milliards par an**

À la veille de l'ouverture de la COP31, la présidence brésilienne de la COP30 a présenté des pistes qui pourraient porter les financements climatiques destinés aux pays en développement entre 1 270 et 1 410 milliards de dollars par an en 2035. L'estimation repose sur la mise en œuvre de mesures financières et de réformes. Pour apprécier sa portée, il faut donc savoir quelles institutions ont effectivement pris un engagement, sur quelle durée et avec quels instruments.

Un dollar annoncé peut prendre plusieurs formes. Le don finance une action sans créer de dette à rembourser. Un prêt concessionnel rend un investissement plus accessible grâce à des conditions avantageuses. Une garantie couvre certains risques pour encourager une banque ou un investisseur à participer. Le capital privé peut financer plus facilement une installation qui vend de l'électricité qu'un ouvrage de protection dont les bénéfices prennent surtout la forme de dommages évités. Un même montant mobilisé peut ainsi donner des résultats très différents selon la manière dont il est engagé.




By Lodj

**Le premier décaissement donne une date au projet**

Pour une administration, la chaîne commence souvent avant la signature. Il faut établir le coût du projet, démontrer ses bénéfices climatiques, réunir les pièces nécessaires et prouver que l'organisme qui le portera dispose des moyens de l'exécuter. Puis viennent l'approbation, la signature de la convention, la réalisation des conditions requises et le versement. Dans un chantier pluriannuel, les tranches suivantes peuvent dépendre de l'avancement ou des résultats.

Au Maroc, le programme de 350 millions de dollars approuvé par la Banque mondiale en 2023 pour la sécurité de l'eau offre un cas d'école. Il a été conçu selon un mécanisme de financement axé sur les résultats, en appui au programme national d'eau potable et d'irrigation. Sa date d'approbation, ses indicateurs et ses versements relèvent de pièces distinctes. Ce programme antérieur à la COP31 fournit un point de comparaison pour examiner toute annonce nouvelle à Antalya.

Les tableaux financiers devront aussi indiquer quelle part d'un projet est couverte par le bailleur et quelle part reste à la charge de l'État ou de l'opérateur. Deux opérations d'un montant identique peuvent imposer des efforts budgétaires très différents si leurs conditions de cofinancement divergent.

La question du change et du remboursement mérite aussi sa place dans le bilan. Un projet peut être approuvé en dollars alors que ses recettes sont perçues en monnaie locale. Un prêt peut rendre les travaux possibles et peser sur les budgets futurs. Pour évaluer la contribution de la COP31, le suivi devra donc aller au-delà des grands montants et regarder les projets rendus possibles, les conditions offertes et la capacité des bénéficiaires à les mener jusqu'au bout.

# ADAPTATION CLIMATIQUE COMMENT PROTÉGER UN QUARTIER AVANT LA PROCHAINE CRUE ?

***Pourquoi les collectivités peinent-elles à financer des protections dont elles connaissent déjà l'utilité ?***

Rehausser un équipement, restaurer une zone d'expansion des crues ou modifier un plan d'urbanisme peut réduire l'exposition d'un quartier. Ces projets mobilisent plusieurs autorités et produisent une grande partie de leur bénéfice quand survient un événement extrême. À la COP31, la discussion sur l'adaptation porte aussi sur la capacité de financer ces travaux à temps.

**Les besoins d'adaptation atteindraient 305**
milliards de dollars par an en 2035

Dans son rapport 2026, le Programme des Nations unies pour l'environnement estime à 305 milliards de dollars par an les besoins d'adaptation des pays en développement d'ici 2035. En 2024, les flux publics internationaux consacrés à cette fin se situaient entre 28,2 et 31,7 milliards. Même si l'ambition formulée à Belém de tripler les financements internationaux publics est atteinte, le PNUE estime qu'ils couvriraient entre 20 et 29 % des besoins. Le reste dépendrait d'autres apports, dont les ressources nationales, dans des pays aux capacités budgétaires très différentes.

Dans le cas d'une crue, plusieurs dépenses se succèdent. La première consiste à savoir quelles rues et quels équipements seraient touchés selon différents scénarios. Il faut ensuite déterminer si l'on retient l'eau en amont, améliore l'évacuation, protège des bâtiments précis ou réserve un espace au débordement. Chacune de ces options a des conséquences foncières. Une protection efficace pour un quartier peut déplacer une partie du risque en aval si l'étude s'arrête à la limite administrative.




**Les bénéfices se mesurent après la mise en service**

Une commune peut compter les habitants dont l'exposition diminue, les équipements qui resteront accessibles et le temps nécessaire pour retrouver un service normal après une crue. Une mesure de départ permet de suivre ces indicateurs plusieurs années. Le budget d'entretien doit aussi être identifié. Un ouvrage peut perdre de son efficacité si les accès sont obstrués ou si la végétation et les sédiments sont gérés de manière inadéquate.

L'adaptation peut aussi passer par des mesures qui mobilisent peu de génie civil. Une alerte précoce, un itinéraire d'évacuation compris des habitants et une règle d'urbanisme appliquée dans la durée peuvent compléter les ouvrages. Le coût et l'efficacité de ces mesures varient selon les quartiers. Une population éloignée des services ou mal desservie par les transports n'aura pas les mêmes possibilités de réaction qu'un quartier mieux connecté.

Le choix du financement influence les travaux retenus. Une petite commune peut disposer des moyens d'entretenir une zone d'expansion des crues et avoir besoin d'un appui technique pour dimensionner le projet ou négocier le foncier.

Le Maroc a présenté à Antalya son approche de l'intégration de l'adaptation dans les politiques de développement. Pour en apprécier la traduction locale, il faudra pouvoir relier le risque cartographié à un budget, à une autorité responsable et à des habitants effectivement protégés. Si la COP31 facilite l'accès aux financements, le test sera de savoir si une collectivité peut obtenir l'appui nécessaire entre deux saisons à risque, puis maintenir la protection pendant toute sa durée d'usage.

# PERTES ET PRÉJUDICES APRÈS LA CATASTROPHE, QUI PAIE ?

*À quoi peuvent prétendre les pays vulnérables lorsque les dommages climatiques ont déjà eu lieu ?*

Le Fonds pour les pertes et préjudices ouvre une voie de financement aux pays en développement particulièrement vulnérables. Son premier appel a révélé l'écart entre les demandes reçues et les ressources disponibles. À Antalya, les débats portent sur l'accès à ces fonds et leur capacité à répondre aux besoins qui subsistent après les mesures d'adaptation.

**Le premier appel a suscité 2,8 milliards de dollars de demandes**

Selon le Fonds, 176 demandes couvrant 119 pays avaient été reçues au 29 juin 2026, pour un montant total de 2,8 milliards de dollars. Le conseil a porté à 342 millions de dollars l'enveloppe de la phase de démarrage. Elle représente environ 12 % des montants demandés, avant examen de l'admissibilité et de la qualité des dossiers. Le Fonds prévoit de soumettre un premier ensemble de demandes à son conseil du 15 au 18 décembre 2026. Cette échéance donne un rendez-vous concret pour suivre la mise en œuvre après Antalya.

Les pertes peuvent être immédiates, comme la destruction d'un logement ou d'une route, ou se développer lentement, par exemple lorsque la salinisation d'une nappe réduit les terres cultivables. Elles peuvent aussi toucher un patrimoine culturel, des liens sociaux ou l'accès à un territoire. Les réponses peuvent aller du rétablissement de services à un accompagnement de communautés contraintes de se déplacer. Leur préparation suppose de savoir qui a subi le dommage, comment il a été documenté et qui peut gérer l'appui.




By Lodj

**L'accès au Fonds dépend aussi de la capacité à monter un dossier**

La phase de démarrage réserve au moins la moitié de ses ressources aux petits États insulaires en développement et aux pays les moins avancés. Cette règle privilégie des pays qui cumulent une exposition forte et des ressources administratives ou financières limitées. Il restera à examiner la répartition effective des approbations, le rôle des intermédiaires et les délais avant les premiers versements.

Pour une collectivité frappée par une inondation, la réponse immédiate peut provenir du budget national, d'assurances ou de l'aide humanitaire. Un financement au titre des pertes et préjudices peut répondre à un autre horizon, lorsque des moyens de subsistance ont disparu ou que la reconstruction exige une solution durable. L'articulation de ces instruments compte pour les ménages, qui peuvent faire face à des frais dans les jours qui suivent et attendre des mois avant le rétablissement d'un service.

Une difficulté demeure pour les dommages progressifs. Leur documentation réclame souvent des séries de données sur plusieurs années, alors que les institutions locales disposent de moyens limités. L'aide à la préparation des dossiers peut donc peser sur la répartition des financements dès le premier appel.

Le Fonds dispose désormais d'un ensemble de demandes qui donnera une première mesure de sa capacité à agir. Les chiffres à suivre seront les montants approuvés et versés, le temps nécessaire pour parvenir au versement et la part des bénéficiaires directement atteints. La comparaison entre la demande et l'enveloppe donne déjà une indication de la pression sur le dispositif. Le test de décembre portera sur sa capacité à choisir et à financer des réponses dans les territoires les plus exposés.

# COP31 ÉLECTRIFIER LE MONDE, MAIS AVEC QUELLE ÉNERGIE ?

***Porter l'électricité à 35 % de la consommation mondiale d'énergie en 2035 permettrait-il de réduire les émissions ?***

La Turquie a proposé à Antalya de porter l'électricité à 35 % de la consommation mondiale d'énergie d'ici 2035. L'effet climatique dépendra du type de centrales qui fourniront cette électricité, du rythme de développement des réseaux et des usages qui abandonneront les combustibles fossiles.

**La proposition turque porte sur les usages de l'énergie**

L'électricité assure actuellement un peu plus d'un cinquième de la consommation mondiale d'énergie, selon Reuters. Le chiffre de 35 % proposé par la Turquie concerne la part de l'électricité dans les usages. Pour savoir ce que cela change en matière d'émissions, il faut connaître la part des différentes sources dans la production. Dans un système qui ajoute de l'éolien ou du solaire, le remplacement de certains usages du pétrole ou du gaz peut réduire les émissions. Si la demande nouvelle est largement satisfaite par des centrales fossiles, le gain dépendra du combustible remplacé, du rendement des équipements et des émissions de la production supplémentaire.

Le transport routier rend cette différence visible. Un véhicule électrique utilise généralement l'énergie plus efficacement à l'usage qu'un véhicule thermique. Les émissions associées à la recharge varient toutefois avec le mix du réseau et l'heure à laquelle le véhicule se branche. Dans le bâtiment, une pompe à chaleur peut réduire la consommation finale en utilisant l'électricité pour déplacer de la chaleur. Le résultat dépend aussi du bâtiment, du climat local et du type de chauffage qu'elle remplace.




**L'investissement se joue aussi sur le réseau**

Le chantier dépasse le nombre d'éoliennes et de panneaux installés. Le réseau doit acheminer la production vers les zones de consommation, permettre le raccordement des projets et absorber les variations quotidiennes. Le stockage, les interconnexions et une demande capable de se déplacer vers les heures où l'électricité est abondante peuvent limiter le recours à des centrales d'appoint. Ces équipements ont des délais de financement, d'autorisation et de construction qui peuvent dépasser ceux de certaines installations de production. Une pointe de demande en soirée peut également changer le bilan. Lorsque les usages se concentrent au moment où la production solaire baisse, la capacité disponible et les moyens de déplacer une partie de la consommation deviennent décisifs.

Pour le Maroc, la question se pose dans des termes concrets. Une usine qui électrifie une partie de ses procédés veut connaître le prix, la disponibilité et l'intensité carbone du courant qu'elle achètera. Un opérateur de transport doit anticiper le raccordement des dépôts et les horaires de charge. Un ménage regarde d'abord le prix de l'équipement et sa facture. Une politique cohérente doit tenir compte de ces trois échelles.

Si la proposition prend forme après Antalya, il faudra suivre les gigawattheures effectivement produits, leur intensité carbone et les usages fossiles remplacés. La part de l'électricité donnera une indication de la transformation des usages. Pour mesurer l'effet climatique, il faudra regarder ce que les nouvelles centrales et les nouveaux réseaux auront permis d'éviter comme émissions, sur une période assez longue pour distinguer une tendance d'un accident de conjoncture.

# COP31
# QUE CHANGE LE DÉPASSEMENT DE 1,5 °C ?

*Pourquoi la durée et l'ampleur du dépassement comptent-elles autant que le seuil lui-même ?*

Le Programme des Nations unies pour l'environnement considère désormais qu'un dépassement du seuil de 1,5 °C est attendu. L'ampleur du réchauffement et la durée passée au-dessus de ce niveau dépendront des réductions d'émissions. Cette perspective renforce l'intérêt d'agir sur les émissions et de préparer les territoires aux risques qui se matérialisent déjà.

**Les engagements actuels conduiraient à 2,6 °C au cours du siècle**

Le rapport 2026 du PNUE estime que la mise en œuvre intégrale des contributions nationales actuelles limiterait le réchauffement à environ 2,6 °C au cours du siècle. Dans ce scénario, les émissions mondiales reculeraient de 11 à 15 % en 2035 par rapport à 2025. Le rapport juge ces réductions insuffisantes pour revenir à 1,5 °C d'ici à la fin du siècle. La projection de 2,6 °C suppose l'exécution des plans nationaux, dont certains contiennent des mesures qui dépendent de soutiens ou d'investissements encore à mobiliser. Le seuil de 1,5 °C renvoie au réchauffement mondial de long terme par rapport à l'ère préindustrielle. La température observée au cours d'une année peut s'en écarter sous l'effet de variations naturelles. L'évolution du climat se lit sur plusieurs années et la moyenne mondiale agrège des réalités très différentes selon les régions, les saisons et les types d'événements. Pour un territoire, l'analyse des vagues de chaleur, de la disponibilité de l'eau ou des risques côtiers reste donc indispensable.




**Chaque année au-dessus du seuil modifie l'exposition aux risques**

Un pic plus haut ou une période plus longue augmente le temps pendant lequel les populations, les écosystèmes et les infrastructures sont exposés. Certains dommages peuvent persister même si la température mondiale redescend ensuite. Les décisions prises aujourd'hui jouent sur le niveau futur des émissions, tandis que les investissements d'adaptation portent déjà sur des équipements qui seront utilisés pendant plusieurs décennies.

Le rapport du PNUE met en avant des mesures qui ont produit des baisses d'émissions et pourraient être étendues. Leur effet dépendra des politiques effectivement appliquées et de leur calendrier. L'intérêt d'un plan à l'horizon 2035 se juge notamment à ses jalons intermédiaires. Lorsqu'un projet d'électricité, de transport ou d'efficacité énergétique est reporté, une partie des émissions qu'il devait éviter est déjà entrée dans l'atmosphère. La chaleur pose déjà une question de calendrier aux villes. Planter des arbres, revoir l'isolation des bâtiments ou protéger les travailleurs exposés peut demander plusieurs exercices budgétaires. Reporter ces investissements prolonge la période pendant laquelle les habitants restent exposés.

À Antalya, le débat scientifique a une traduction simple pour les gouvernements. Un engagement de long terme doit être associé à des décisions suffisamment proches pour pouvoir être vérifiées et corrigées. Au Maroc, cela implique aussi de confronter les hypothèses de température et de précipitations aux projets en cours. Les services qui dimensionnent les réseaux d'eau, les hôpitaux ou les écoles ont besoin de scénarios locaux et de budgets d'entretien. Les politiques d'émissions et d'adaptation se rejoignent ainsi dans la durée des ouvrages et dans le niveau de protection qu'ils peuvent offrir.

# MAROC 2035
## QUELS PROJETS DERRIÈRE LES 53 % ?

**Que mesure l'objectif climatique marocain et quelle part dépend d'un soutien international ?**

Le Maroc vise une réduction de 53 % de ses émissions de gaz à effet de serre en 2035 par rapport à une trajectoire de référence projetée pour la même année. Sur ce total, 31,4 points sont conditionnés à un soutien international supplémentaire. Le document marocain permet de suivre les secteurs et les mesures qui doivent produire ces baisses.

**L'objectif complet ramènerait les émissions à 78,2 millions de tonnes équivalent $CO_2$**

La figure 3 de la contribution déterminée au niveau national, déposée en septembre 2025, fournit trois repères pour 2035. Dans le scénario de référence, les émissions atteindraient environ 166,5 millions de tonnes équivalent $CO_2$. Avec les seules mesures inconditionnelles, elles se situeraient autour de 130,5 millions. Avec le plan complet, elles descendraient autour de 78,2 millions. Ces valeurs éclairent le sens du pourcentage, calculé sur les émissions qui seraient projetées pour 2035 dans le scénario de référence. Les 21,6 % inconditionnels reposent, selon la contribution, sur des ressources domestiques et internationales déjà sécurisées. Les 31,4 points restants exigent un appui supplémentaire. Cet appui peut concerner les financements, la technologie ou les capacités de mise en œuvre, selon les besoins des mesures concernées. La lecture des tableaux sectoriels permet de passer du chiffre national à des actions concernant notamment l'énergie, les transports, l'industrie, les déchets et l'agriculture.




**Le suivi doit commencer projet par projet**

Un projet d'électricité propre peut réduire des émissions lorsqu'il fournit effectivement du courant qui remplace une production plus émettrice. Une action de mobilité se mesure avec le nombre de véhicules concernés, l'usage réel et l'énergie consommée. Dans les déchets, les volumes traités et les émissions évitées apportent des repères plus utiles qu'une simple annonce de capacité. Pour suivre ces mesures, les ministères, opérateurs et collectivités doivent pouvoir publier des indicateurs compatibles entre eux.

La représentation du Maroc à Antalya par Nasser Bourita au sommet des dirigeants et l'intervention de Charafat Afailal sur l'adaptation donnent une visibilité diplomatique à ces sujets. Les éléments disponibles au 12 novembre documentent cette participation. Le suivi des financements exige ensuite des documents qui rattachent chaque engagement à un projet précis, à un bailleur et à un calendrier. Cette traçabilité aidera à distinguer la poursuite de partenariats existants des engagements nouveaux.

Un tableau public pourrait rapprocher, pour chaque mesure, l'autorité responsable, le coût estimé, le financement sécurisé et la baisse d'émissions attendue. Les engagements internationaux prendraient alors une forme que les parlementaires, les opérateurs et les chercheurs pourraient suivre au fil des budgets.

La CDN indique également que les émissions étaient de 76,28 millions de tonnes équivalent $CO_2$ en 2010. Ce repère historique permet de comprendre que le plan complet ramènerait les émissions de 2035 à un niveau proche de celui de 2010, dans les hypothèses du document. C'est un résultat projeté qui dépend de la mise en œuvre des mesures. Les inventaires nationaux, les dates de mise en service et les données de production permettront de vérifier la trajectoire au fil des ans. Le prochain bilan peut donc commencer par les investissements dont le financement et le calendrier sont déjà documentés.

# STRESS HYDRIQUE AU MAROC QUE CHANGE L'ADAPTATION AU BOUT DU TUYAU ?

*Comment évaluer les investissements dans l'eau potable et l'irrigation lorsque plusieurs usages se disputent la même ressource ?*

À Antalya, le Maroc a mis en avant l'intégration de l'adaptation dans ses politiques de développement. Dans les bassins versants, la question se pose en termes de continuité du service, de pression sur les nappes et de partage des volumes entre villes, campagnes et activités économiques.

**Un programme de 350 millions de dollars approuvé en 2023 offre un point de comparaison**

En juillet 2023, la Banque mondiale a approuvé 350 millions de dollars en appui au Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020–2027. Cette opération, antérieure à la COP31, permet d'examiner comment un financement international s'insère dans un programme marocain. Elle porte sur des résultats et sur la capacité des institutions à gérer la ressource dans la durée. Pour en mesurer les effets, il faut regarder les indicateurs associés et leur avancement.

En zone urbaine, l'enjeu consiste à assurer une alimentation régulière lorsque les ressources conventionnelles diminuent. Diversifier les sources peut réduire la dépendance à un barrage ou à une nappe. Il faut ensuite acheminer l'eau, financer l'énergie et entretenir le réseau. Le coût pertinent s'apprécie par mètre cube effectivement livré et par jour de service assuré. Le taux de pertes du réseau donne aussi une indication sur la quantité d'eau qui atteint réellement les usagers.




**L'irrigation doit s'évaluer à l'échelle du bassin**

Une exploitation peut réduire l'eau utilisée à l'hectare grâce à une meilleure maîtrise de l'irrigation. Le résultat pour la nappe ou le bassin dépend aussi de l'évolution des surfaces, des cultures et des volumes prélevés. Si les surfaces irriguées augmentent, l'économie réalisée sur une parcelle peut coexister avec une hausse du prélèvement total. Les données sur les volumes permettent d'apprécier ces effets et d'organiser un partage entre usages.

Comparer les deux politiques suppose de suivre des résultats propres à chacune. Pour l'eau potable, on peut regarder la continuité du service, les quartiers ou villages desservis et les pertes sur le réseau. Pour l'agriculture, les volumes prélevés, la stabilité des revenus et l'accès des petites exploitations aux équipements donnent une autre mesure de la résilience. Les deux ensembles de données éclairent les arbitrages lorsqu'un épisode sec réduit la ressource disponible.

Le coût d'exploitation peut modifier le classement des projets. Une infrastructure qui sécurise un volume important peut aussi exiger davantage d'énergie ou de maintenance. La facture finale dépend alors du tarif payé par les usagers et de la part prise en charge par le budget public.

Pour documenter l'après-Antalya, deux cas seraient particulièrement instructifs. Le premier suivrait une commune qui cherche à diversifier son approvisionnement et le second un périmètre irrigué qui modernise ses équipements. Les budgets d'investissement, les charges d'exploitation et les volumes réellement économisés ou sécurisés permettraient de savoir qui bénéficie du changement et combien il coûte. À l'échelle d'un bassin, les choix de financement et les règles de partage se jugent surtout pendant l'année sèche qui suit la mise en service, lorsque l'eau promise doit arriver aux robinets et aux exploitations.

# COP31 : DERRIÈRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LES INQUIÉTUDES GRANDISSENT AUTOUR DU COÛT HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL DES MINERAIS

**Alors que les discussions de la COP31 mettent l'accent sur l'électrification et le développement des infrastructures énergétiques, plusieurs organisations environnementales et de défense des droits humains alertent sur les conséquences possibles de l'augmentation de l'exploitation minière.**

Batteries, réseaux électriques et équipements renouvelables nécessitent des ressources minérales dont l'extraction peut exercer une pression importante sur les écosystèmes et les populations locales.
Une question s'impose désormais dans les débats : comment accélérer la transition énergétique sans déplacer ses coûts vers les territoires producteurs de matières premières ?

**La transition énergétique entraîne de nouveaux besoins en minerais**

La transformation des systèmes énergétiques repose sur le développement de nombreuses infrastructures : réseaux électriques, installations renouvelables, batteries et équipements destinés à l'électrification des transports et des bâtiments.
Ces technologies nécessitent différentes matières premières, notamment le cuivre, le lithium, le nickel et le cobalt.
Leur disponibilité et les conditions de leur extraction constituent donc des enjeux importants pour accompagner l'évolution des systèmes énergétiques. À Antalya, où se déroule la COP31, cette question prend une place particulière dans le contexte des initiatives visant à accélérer l'électrification de l'économie mondiale.
La présidence de la conférence défend notamment un objectif consistant à porter la part de l'électricité dans la consommation énergétique finale mondiale à 35 % d'ici 2035. Mais l'augmentation des besoins en infrastructures pourrait également entraîner une pression supplémentaire sur les activités minières.




C'est précisément ce risque que plusieurs organisations ont souhaité mettre en évidence pendant les discussions climatiques. Des organisations réclament des garanties pour les populations et les écosystèmes.

Dans un article publié le 13 novembre, Associated Press rapporte que des organisations environnementales et de défense des droits humains appellent les gouvernements à renforcer les garanties encadrant l'exploitation des minerais nécessaires à la transition énergétique.
Leur préoccupation porte notamment sur les conséquences possibles de certaines activités minières pour les populations vivant à proximité des sites d'extraction, ainsi que sur les dommages environnementaux susceptibles d'affecter les territoires concernés.

Les risques évoqués comprennent la dégradation des écosystèmes, la pression sur les ressources en eau et les conséquences sociales de projets miniers insuffisamment encadrés.
Ces préoccupations ne signifient pas que toute exploitation minière entraîne nécessairement les mêmes dommages. Les effets dépendent des ressources concernées, des méthodes d'extraction, des réglementations applicables et des dispositifs de contrôle mis en place.

Les organisations demandent néanmoins que les politiques d'électrification prennent davantage en considération les conditions dans lesquelles les matières premières sont produites. Pour elles, les objectifs climatiques ne devraient pas être poursuivis au détriment des droits des communautés concernées.

**Le recyclage présenté comme une piste pour réduire la pression minière**

Parmi les solutions évoquées figure le développement du recyclage des matériaux déjà extraits. Cette approche pourrait contribuer à limiter la dépendance à de nouvelles opérations minières, à condition de disposer d'infrastructures de collecte, de traitement et de réutilisation suffisamment développées.

L'Agence internationale de l'énergie estime que le développement du recyclage pourrait réduire de 25 à 40 % les besoins en nouvelles activités minières à l'horizon 2050, dans un scénario de déploiement réussi.
Cette perspective reste toutefois conditionnée à plusieurs facteurs, notamment l'amélioration des systèmes de gestion des déchets, les capacités industrielles de recyclage et l'adoption de réglementations adaptées.

Le recyclage ne peut donc pas, à lui seul, répondre à l'ensemble des besoins en matières premières. Il constitue néanmoins un levier complémentaire pour limiter la pression exercée sur les ressources naturelles.




Les minerais restent peu présents dans les négociations officielles
Un autre point soulevé pendant la COP31 concerne la place accordée à la gouvernance des minerais dans les discussions climatiques.

Selon les organisations citées par Associated Press, les négociations officielles ne comportent pas de dispositions suffisamment explicites sur les garanties liées à l'extraction des minerais stratégiques.

Cette situation alimente les demandes visant à mieux intégrer les questions sociales et environnementales dans les politiques de transition énergétique. L'enjeu dépasse les seules considérations techniques.

Il concerne également la répartition des bénéfices et des coûts de cette transformation. Les pays et les communautés qui fournissent les matières premières ne bénéficient pas nécessairement des mêmes retombées économiques que les territoires qui développent les technologies et les infrastructures correspondantes.

La question de la gouvernance des ressources devient ainsi indissociable de celle de la justice climatique.

**Une transition énergétique qui doit aussi répondre aux enjeux sociaux**

Les débats de la COP31 rappellent que la transition énergétique ne se limite pas au remplacement des énergies fossiles par des technologies moins émettrices.

Elle suppose également de prendre en compte les conditions de production des équipements, l'origine des matières premières et les conséquences de leur extraction.

L'objectif d'une économie davantage électrifiée ne peut donc être dissocié des enjeux de protection de l'environnement et des droits des populations concernées.

La question posée à Antalya est finalement celle de la cohérence des politiques climatiques : réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en évitant de reproduire, dans les chaînes d'approvisionnement des technologies propres, certaines pressions environnementales et sociales associées aux modèles énergétiques précédents.

# COP31 : LE FINANCEMENT CLIMATIQUE AU CŒUR DES TENSIONS ENTRE PAYS RICHES ET PAYS VULNÉRABLES

**Le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, représente le roi Mohammed VI au Sommet des dirigeants de la COP31, organisé les 11 et 12 novembre 2026 à Antalya, en Türkiye. Cette participation intervient dans un contexte de tensions climatiques, énergétiques et financières mondiales. Pour le Maroc, la conférence représente une occasion de défendre une transition énergétique adaptée aux besoins des pays africains.**

**Le Maroc présent au sommet des dirigeants**

Le Maroc réaffirme son engagement dans la diplomatie climatique internationale. Mercredi 11 novembre 2026, le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a représenté SM le roi Mohammed VI au Sommet des dirigeants de la COP31, organisé à Antalya, en Türkiye.

Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans la conférence annuelle des Nations unies sur le climat, programmée du 9 au 20 novembre. Le sommet cherche à relancer la coopération internationale et à accélérer la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.
La participation marocaine s'inscrit dans une politique climatique développée depuis plusieurs années autour des énergies renouvelables, de l'adaptation et de la coopération africaine. Le Royaume s'est notamment engagé dans le développement de capacités solaires et éoliennes, ainsi que dans des programmes destinés à renforcer sa sécurité hydrique.

La conférence d'Antalya intervient dans un contexte mondial difficile, marqué par les conséquences des changements climatiques et par les tensions sur les marchés énergétiques. Pour les pays en développement, la question n'est pas seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle consiste aussi à financer les infrastructures nécessaires pour protéger les populations contre les sécheresses, les inondations et les événements météorologiques extrêmes.

Le continent africain se trouve confronté à des besoins considérables en financement de l'adaptation. Les pays africains doivent développer leurs infrastructures, améliorer leur accès à l'énergie et renforcer leur capacité à faire face aux risques climatiques.
Mais les moyens financiers et technologiques disponibles ne correspondent pas toujours à l'ampleur des besoins. Dans ce contexte, le Maroc met régulièrement en avant l'importance d'une coopération fondée sur la solidarité internationale et l'accès aux financements.Les initiatives africaines soutenues par le Royaume s'inscrivent dans cette volonté de promouvoir des réponses concertées.

**L'enjeu est également économique : accompagner la transition sans compromettre les perspectives de croissance, d'industrialisation et d'emploi.**

Pour le Maroc, les débats internationaux doivent trouver une traduction concrète dans les politiques nationales. Les sécheresses répétées ont déjà montré les risques auxquels sont exposés l'agriculture, l'approvisionnement en eau et les revenus de nombreux ménages.



La diversification énergétique peut contribuer à limiter la dépendance aux combustibles importés. Le développement de solutions d'adaptation peut, de son côté, renforcer la résilience des territoires ruraux et urbains. Mais la réalisation de ces objectifs dépendra des investissements mobilisés, des capacités techniques et du suivi des résultats.
La participation à une conférence internationale constitue donc une étape diplomatique, et non une preuve en elle-même de réussite climatique. Pour le Maroc, l'enjeu de la COP31 ne réside pas uniquement dans les déclarations prononcées à Antalya. Il se mesurera dans les projets financés, les ressources préservées et les populations mieux protégées face à un climat qui transforme déjà leur quotidien.

# CRITIQUÉE POUR SA PRÉSENCE À LA COP31, KARIMA GOUIT DÉFEND LE RÔLE DES ARTISTES DANS LES DÉBATS INTERNATIONAUX

**Pourquoi la chanteuse marocaine estime-t-elle avoir sa place dans un sommet consacré au climat ?**

La chanteuse et actrice marocaine Karima Gouit a réagi aux interrogations suscitées par sa participation à la COP31, organisée à Antalya, en Turquie. Interpellée sur la légitimité de sa présence à un événement consacré aux enjeux climatiques, elle a défendu l'engagement des artistes dans les grandes causes internationales.

**Une participation qui suscite des questions**

La polémique a émergé après le commentaire d'une internaute s'interrogeant sur la présence d'une chanteuse à une conférence réunissant des responsables et des spécialistes du climat. Karima Gouit a répondu que les questions environnementales concernent l'ensemble de la société et ne doivent pas être réservées aux experts. Elle estime que les artistes peuvent également contribuer à sensibiliser le public.




**L'art comme moyen de sensibilisation**

Pour l'artiste, sa participation à la COP31 traduit sa volonté de porter la voix du Maroc et de s'engager sur des sujets dépassant le domaine du divertissement. Elle a notamment évoqué la présence d'artistes turcs et internationaux dans ce type de rencontres, affirmant que les créateurs marocains doivent eux aussi pouvoir participer aux discussions sur les grands défis contemporains.

# SOLAIRE RÉSIDENTIEL : CINQ PAYS SOUTIENNENT UN OBJECTIF DE 300 MILLIONS DE LOGEMENTS ÉQUIPÉS D'ICI 2030

**À la COP31, une initiative internationale entend accélérer le développement des panneaux solaires installés sur les toitures des logements.**

Soutenue par plusieurs pays, elle vise à faire passer leur nombre à au moins 300 millions d'ici 2030, contre environ 150 millions aujourd'hui.
Derrière cet objectif, les promoteurs de la démarche mettent en avant l'accès à l'électricité, la sécurité énergétique et la possibilité de réduire certaines dépenses des ménages.

**Une initiative pour doubler le nombre de logements équipés**

Le 10 novembre, dans le cadre de la COP31 à Antalya, l'Australie, le Bangladesh, le Kenya, le Nigeria, Palau et le Vanuatu ont soutenu la Déclaration mondiale sur le solaire en toiture.
Cette initiative vise à accélérer le déploiement des installations solaires résidentielles et à atteindre au moins 300 millions de logements équipés à l'horizon 2030. Le solaire en toiture permet de produire de l'électricité à proximité immédiate des lieux de consommation.
Selon les installations et les conditions locales, il peut contribuer à réduire la quantité d'électricité achetée au réseau, améliorer l'accès à l'énergie dans certaines zones et renforcer la résilience des communautés confrontées à des interruptions de l'approvisionnement.

Pour les pays disposant de ressources solaires importantes, cette solution peut également participer à la diversification du mix électrique.
Son développement peut toutefois prendre des formes différentes selon les marchés, les capacités financières des ménages et la qualité des infrastructures existantes.

L'objectif annoncé reste ambitieux : doubler le nombre de logements équipés en seulement quelques années implique d'accélérer considérablement le rythme des installations.

**Le financement et les réseaux électriques au cœur du défi**

Le prix des équipements constitue l'un des principaux obstacles à l'adoption du solaire résidentiel. Même lorsque les installations peuvent permettre de réaliser des économies à long terme, leur coût initial reste difficile à supporter pour certains ménages.
La déclaration met notamment l'accent sur l'amélioration de l'accès au financement, la simplification des autorisations et le développement des compétences nécessaires à l'installation et à l'entretien des équipements.

Ces leviers sont essentiels pour permettre aux foyers de s'équiper dans de bonnes conditions.



Le réseau électrique représente un autre enjeu. Une multiplication des installations décentralisées exige des infrastructures capables d'intégrer cette production supplémentaire et de gérer les variations de l'offre et de la demande.

Le stockage par batteries peut également contribuer à mieux utiliser l'électricité produite lorsque l'ensoleillement est disponible.

Sans investissements dans les réseaux et sans mécanismes de financement accessibles, l'expansion du solaire pourrait rester limitée à certains ménages ou à certains territoires. La réalisation de l'objectif dépendra donc autant des politiques publiques que de la disponibilité des équipements.

**Un engagement volontaire, dont les résultats restent à démontrer**

La déclaration bénéficie aussi du soutien de parlementaires de plusieurs pays et d'acteurs du secteur énergétique.

Elle encourage les gouvernements à intégrer le solaire résidentiel dans leurs politiques énergétiques, à faciliter les démarches administratives et à élargir l'accès aux solutions de financement.

Il ne s'agit toutefois pas d'une obligation internationale juridiquement contraignante.

L'initiative fixe une ambition commune, mais sa mise en œuvre dépendra des mesures adoptées par les pays, des investissements mobilisés et des conditions propres à chaque marché.

**Les bénéfices potentiels pour les ménages ne seront pas non plus identiques partout.**

Les économies réalisées dépendent notamment du coût de l'installation, du niveau d'ensoleillement, de la consommation électrique, des règles de raccordement et des tarifs appliqués par les fournisseurs.

Le développement du solaire résidentiel peut ainsi contribuer à diversifier les sources d'électricité et à renforcer l'accès à l'énergie, à condition d'être accompagné par des infrastructures adaptées et des solutions financières accessibles.

**L'échéance de 2030 permettra de mesurer les progrès accomplis.**

D'ici là, l'enjeu sera de transformer les soutiens annoncés en installations effectives et de veiller à ce que cette évolution bénéficie aussi aux ménages qui disposent aujourd'hui des moyens les plus limités pour investir dans leur propre production électrique.



# COP31 : L'ÉLECTRIFICATION MONDIALE DIVISE LES PAYS SUR LA PLACE DES ÉNERGIES FOSSILES

**La transition énergétique s'impose parmi les principaux enjeux de la COP31, organisée à Antalya, en Turquie.**

Alors que le pays hôte défend un objectif visant à porter la part de l'électricité dans la consommation énergétique mondiale à 35 % d'ici 2035, des divergences persistent sur les moyens d'y parvenir.
Au cœur du débat : la nécessité d'accélérer l'électrification tout en réduisant la dépendance au charbon, au pétrole et au gaz.

**La Turquie défend un objectif d'électrification à l'horizon 2035**
La Turquie pousse à l'adoption d'un objectif international baptisé « 35 by 35 », qui vise à porter la part de l'électricité dans la consommation énergétique mondiale d'un peu plus de 20 % actuellement à 35 % d'ici 2035.

L'idée consiste à développer les usages électriques dans plusieurs secteurs, notamment les transports, les bâtiments et l'industrie.
Le remplacement de certains équipements fonctionnant directement aux combustibles fossiles par des solutions électriques peut contribuer à réduire les émissions, tout en limitant la dépendance aux hydrocarbures importés. Mais l'ambition suppose une accélération importante du rythme actuel de l'électrification.

Elle nécessite également des investissements dans les réseaux, les capacités de production et les infrastructures permettant d'acheminer l'électricité vers les consommateurs.

Les Nations unies soulignent que les réseaux électriques insuffisants ou vieillissants, ainsi que le coût du financement, constituent des obstacles importants à la transition énergétique.
Dans certains pays, les infrastructures ne sont pas encore adaptées à une hausse rapide de la demande électrique ou à l'intégration d'une production renouvelable plus importante.

L'électricité ne garantit pas, à elle seule, une baisse des émissions
L'un des principaux points de discussion concerne l'origine de l'électricité utilisée. Si l'électrification s'accompagne d'une hausse de la production issue du charbon ou du gaz, ses bénéfices climatiques peuvent être limités.

C'est pourquoi plusieurs observateurs insistent sur la nécessité d'associer l'augmentation de la part de l'électricité à des progrès dans la production d'énergie propre.

Le développement des énergies renouvelables, la modernisation des réseaux et le stockage de l'électricité font partie des conditions nécessaires pour réduire durablement les émissions.

Les négociations de la COP31 reflètent toutefois des priorités nationales différentes.

Certains pays souhaitent une transition rapide vers des systèmes énergétiques moins carbonés, tandis que d'autres mettent en avant les contraintes liées à leur niveau de développement, à leurs infrastructures et à leur dépendance économique aux hydrocarbures.



La formulation de l'objectif d'électrification fait ainsi débat : il s'agit notamment de déterminer dans quelle mesure les engagements doivent être associés à des critères précis concernant l'utilisation d'électricité propre.

**La sortie des énergies fossiles reste un dossier sensible**

Au-delà de l'électrification, la question de la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles demeure au centre des discussions climatiques.

António Guterres, secrétaire général des Nations unies, a appelé les pays à avancer vers des trajectoires concrètes de transition, assorties de calendriers et de moyens de financement.

L'enjeu est de dépasser les déclarations générales pour définir les étapes permettant de transformer les systèmes énergétiques.

Cela suppose notamment de soutenir les investissements dans les infrastructures, d'accélérer le déploiement des technologies propres et d'accompagner les pays qui disposent de ressources financières plus limitées.

La COP31 se tient du 9 au 20 novembre à Antalya. Les 11 et 12 novembre sont consacrés au sommet des dirigeants, tandis que les négociations se poursuivent sur les différentes priorités climatiques.

L'évolution des discussions sur l'électrification permettra de mesurer la capacité des pays à s'entendre sur des objectifs communs.

Mais l'ambition affichée ne suffira pas : les résultats dépendront de la précision des engagements, de leur financement et de leur mise en œuvre dans les années à venir.



# COP31 : LE FINANCEMENT CLIMATIQUE AU CŒUR DES TENSIONS ENTRE PAYS RICHES ET PAYS VULNÉRABLES

**Au-delà des engagements en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la COP31 remet au premier plan une question déterminante : qui doit financer la lutte contre le changement climatique ?**

Alors que les pays les plus exposés réclament davantage de moyens pour s'adapter aux conséquences du réchauffement, les négociations internationales doivent rapprocher les besoins financiers des engagements effectivement mobilisés.

**L'accès aux financements, un enjeu central des négociations**

Pour de nombreux pays en développement, la lutte contre le changement climatique ne se limite pas à réduire les émissions.

Elle suppose également de protéger les populations contre les inondations, les sécheresses et les vagues de chaleur, de renforcer les infrastructures et de sécuriser les ressources en eau.

Ces mesures nécessitent des investissements importants, alors que les capacités budgétaires restent très inégales d'un pays à l'autre. Les États les plus vulnérables demandent donc que les financements internationaux soient renforcés, plus prévisibles et plus facilement accessibles.

La question porte aussi sur la nature des ressources mobilisées. Les pays bénéficiaires souhaitent éviter que l'adaptation climatique ne se traduise par une accumulation de dettes difficilement soutenables.

Les modalités de financement, la répartition des responsabilités et les conditions d'accès aux fonds constituent ainsi des sujets sensibles dans les négociations.

**Des engagements financiers à traduire en résultats concrets**

Les conférences climatiques précédentes ont permis d'établir plusieurs objectifs financiers et mécanismes destinés à soutenir les pays en développement. Toutefois, les besoins restent considérables, notamment pour financer les infrastructures résilientes, développer les systèmes d'alerte précoce et accompagner la transition énergétique.

À Antalya, les discussions doivent notamment porter sur le rôle des mécanismes financiers internationaux, dont le Fonds vert pour le climat et le fonds consacré aux pertes et préjudices.



Ces instruments visent à soutenir les pays confrontés aux conséquences du changement climatique, même si leurs objectifs et leurs modalités d'intervention diffèrent. L'enjeu ne consiste donc pas uniquement à annoncer de nouvelles enveloppes financières.

Il s'agit également de déterminer comment les ressources seront mobilisées, à quelle échéance elles seront disponibles et dans quelle mesure elles permettront de répondre aux besoins identifiés.

**L'adaptation climatique face aux contraintes économiques**

Les conséquences du réchauffement pèsent déjà sur les infrastructures, l'agriculture, les ressources hydriques et les moyens de subsistance de nombreuses populations.

Dans les régions exposées aux sécheresses ou aux inondations, les investissements dans la prévention peuvent réduire les pertes humaines et économiques.

Les pays en développement insistent notamment sur la nécessité de renforcer les services météorologiques, les systèmes d'alerte et les infrastructures de protection.

Ces dispositifs peuvent contribuer à anticiper les événements extrêmes et à limiter leurs conséquences, à condition de disposer de financements durables et de capacités techniques suffisantes.

Mais l'adaptation ne représente qu'une partie des besoins. Les économies doivent également financer la décarbonation de leurs systèmes énergétiques, moderniser leurs équipements et accompagner les secteurs les plus dépendants des combustibles fossiles.

**La crédibilité de la COP31 se jouera aussi sur les financements**

Les négociations d'Antalya devront rapprocher les engagements politiques des moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Pour les pays vulnérables, la crédibilité de la coopération climatique dépendra notamment de la capacité des États et des institutions financières à transformer les promesses en ressources accessibles.

Les discussions sur le financement s'inscrivent ainsi dans une question plus large : comment répartir les efforts entre les économies développées, les pays émergents et les États les plus exposés aux conséquences du réchauffement ?

Les résultats de la COP31 ne se mesureront donc pas uniquement aux déclarations adoptées pendant le sommet. Ils dépendront également des décisions financières, des mécanismes de suivi et de la capacité des pays à concrétiser les engagements pris au niveau international.



# CLIMAT : 2026 FIGURE PARMI LES QUATRE ANNÉES LES PLUS CHAUDES JAMAIS ENREGISTRÉES

**L'année 2026 devrait compter parmi les quatre années les plus chaudes jamais observées, selon une actualisation publiée le 9 novembre par l'Organisation météorologique mondiale (OMM).**

Entre janvier et septembre, la température moyenne mondiale à la surface du globe a dépassé de 1,47 °C la moyenne préindustrielle.

La multiplication des records de chaleur, le réchauffement des océans et la montée du niveau des mers soulignent l'ampleur du dérèglement climatique, alors que la COP31 s'ouvre en Turquie.

**Une série de records qui se prolonge**

Les données compilées par l'OMM indiquent que la période 2015-2026 devrait constituer les douze années les plus chaudes jamais enregistrées.

Les années 2023 à 2026 devraient également occuper les quatre premières places du classement, même si le bilan définitif de 2026 ne sera disponible qu'après la fin de l'année.

La température moyenne mondiale relevée entre janvier et septembre 2026 était supérieure de 1,47 °C à la moyenne de la période 1850-1900, utilisée comme référence préindustrielle.



Cette anomalie est déjà proche des moyennes annuelles enregistrées en 2023 et en 2025, tandis que 2024 demeure l'année la plus chaude de la série.

Ces données ne signifient pas que chaque région du monde connaît la même hausse des températures. Elles traduisent une moyenne mondiale qui masque des différences importantes selon les territoires, les saisons et les phénomènes météorologiques.

**Les océans et le niveau des mers atteignent de nouveaux records**

Le rapport souligne également l'accumulation continue de chaleur dans les océans.

Ceux-ci absorbent environ 90 % de l'excès de chaleur retenu dans le système climatique, ce qui contribue à leur réchauffement durable et modifie les conditions dans lesquelles évoluent les écosystèmes marins.

Les données préliminaires disponibles pour les premiers mois de 2026 indiquent que le contenu thermique des océans pourrait enregistrer une dixième année consécutive à un niveau record.

**Le niveau moyen mondial de la mer a, lui aussi, atteint un sommet dans les observations satellitaires, qui ont débuté en 1993.**

La hausse du niveau marin s'explique notamment par la dilatation de l'eau à mesure qu'elle se réchauffe et par la fonte des glaciers et des calottes glaciaires.

Elle accroît l'exposition des zones côtières aux submersions et à l'érosion, avec des conséquences potentielles pour les populations, les infrastructures et les activités économiques.

xCette anomalie est déjà proche des moyennes annuelles enregistrées en 2023 et en 2025, tandis que 2024 demeure l'année la plus chaude de la série.

Ces données ne signifient pas que chaque région du monde connaît la même hausse des températures. Elles traduisent une moyenne mondiale qui masque des différences importantes selon les territoires, les saisons et les phénomènes météorologiques.

**Les océans et le niveau des mers atteignent de nouveaux records**

Le rapport souligne également l'accumulation continue de chaleur dans les océans.

Ceux-ci absorbent environ 90 % de l'excès de chaleur retenu dans le système climatique, ce qui contribue à leur réchauffement durable et modifie les conditions dans lesquelles évoluent les écosystèmes marins.

Les données préliminaires disponibles pour les premiers mois de 2026 indiquent que le contenu thermique des océans pourrait enregistrer une dixième année consécutive à un niveau record.

Le niveau moyen mondial de la mer a, lui aussi, atteint un sommet dans les observations satellitaires, qui ont débuté en 1993.

La hausse du niveau marin s'explique notamment par la dilatation de l'eau à mesure qu'elle se réchauffe et par la fonte des glaciers et des calottes glaciaires.

Elle accroît l'exposition des zones côtières aux submersions et à l'érosion, avec des conséquences potentielles pour les populations, les infrastructures et les activités économiques.

**El Niño pourrait accentuer la chaleur dans les prochains mois**

L'OMM attire également l'attention sur le développement d'El Niño, un phénomène climatique naturel caractérisé par un réchauffement périodique des eaux de surface dans le Pacifique tropical central et oriental.

Celui-ci s'est renforcé depuis août et pourrait atteindre une intensité exceptionnelle vers la fin de l'année, selon les prévisions de l'organisation. El Niño peut contribuer à faire augmenter la température moyenne mondiale et modifier les régimes de précipitations.

Ses effets varient toutefois selon les régions : certaines peuvent être davantage exposées aux sécheresses et à la chaleur, tandis que d'autres risquent de connaître des pluies intenses ou des inondations.

L'OMM prévient que ses effets sur les températures mondiales peuvent se prolonger en 2027.

Cette perspective ne constitue pas une certitude concernant les conditions météorologiques de chaque pays, mais elle renforce la nécessité de suivre les prévisions climatiques et les systèmes d'alerte.

**La COP31 face à l'urgence climatique**

Publiée à l'ouverture de la COP31 à Antalya, en Turquie, cette actualisation climatique apporte des données scientifiques au cœur des négociations internationales.

Les délégations doivent notamment discuter de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, du financement climatique et des moyens d'aider les pays les plus vulnérables à faire face aux conséquences du réchauffement.

Le rapport souligne aussi le coût humain et économique des phénomènes extrêmes, qui affectent les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et les infrastructures.

Les systèmes d'alerte précoce et les observations météorologiques constituent des outils essentiels pour anticiper ces risques et limiter leurs conséquences. Le bilan définitif de l'état du climat mondial en 2026 doit être publié en mars 2027.

D'ici là, les données disponibles indiquent déjà que la planète reste engagée dans une période de températures exceptionnellement élevées, tandis que les océans continuent d'accumuler de la chaleur.



# [VIDÉO] : COP31 ET EL NIÑO. CE QUE RÉVÈLE L'ALERTE DE GUTERRES

**À l'ouverture de la COP trente et un à Antalya, l'Organisation météorologique mondiale met en garde contre un épisode El Niño potentiellement record en décembre deux mille vingt-six, sur une planète ayant déjà atteint un écart thermique de un virgule quarante-sept degrés Celsius. Dans cette chronique pour L'ODJ Média, le journaliste Adnane Benchakroun analyse l'appel urgent d'António Guterres en faveur d'une baisse drastique des émissions et d'un financement accru pour l'adaptation des pays vulnérables.**

**Entre les projections inquiétantes du PNUE sur le réchauffement global, le déficit persistant des financements publics internationaux face aux immenses besoins de l'adaptation, et l'analyse nuancée de l'impact climatique au Maroc entre oscillation nord-atlantique et programmes de sécurité hydrique soutenus par la Banque mondiale, découvrez pourquoi l'heure n'aux promesses mais aux résultats concrets.**

**Un décryptage environnemental indispensable à découvrir sur la chaîne officielle de L'ODJ Média. Pensez à vous abonner et à partager.**






**24 ساعة / 24 • 7 أيام / 7** **استمعوا مباشرة**

بث مباشر
وإعادة الاستماع فالوقت لي بغيتي

على جميع أجهزتكم
كمبيوتر، موبايل، تابلت

على موقعنا
LODJ.ma/radio

تابعونا أيضاً على

ديزر · سبوتيفاي · بودكاست غوغل · بودكاست أبل · إنستغرام · فيسبوك

# COP31 ET EL NIÑO. CE QUE RÉVÈLE L'ALERTE DE GUTERRES

**Pourquoi un épisode potentiellement record rend-il la baisse des émissions plus urgente, et que peut-on en déduire pour le Maroc ?**

À l'ouverture de la COP31 à Antalya, l'Organisation météorologique mondiale estime qu'El Niño pourrait atteindre une intensité record en décembre. António Guterres appelle à accélérer la baisse des émissions et à financer la protection des pays vulnérables. Le Programme des Nations unies pour l'environnement projette un réchauffement de 2,8 °C au cours du siècle si les politiques actuelles se poursuivent.

**L'OMM mesure un écart de 1,47 °C sur les neuf premiers mois de 2026**

De janvier à septembre 2026, la température moyenne mondiale a dépassé de 1,47 °C le niveau de 1850–1900, selon le bilan provisoire publié le 9 novembre par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). L'année devrait compter parmi les quatre plus chaudes jamais mesurées. Cette moyenne sur neuf mois renseigne sur la chaleur de 2026. Le seuil de 1,5 °C de l'Accord de Paris s'apprécie, lui, sur le temps long.

El Niño, déjà en cours dans le Pacifique équatorial, se renforce depuis août. Dans son bulletin du 8 octobre, l'agence américaine NOAA estimait à plus de 83 % la probabilité que l'épisode reste fort à très fort jusqu'au trimestre janvier-mars 2027.

En favorisant le transfert de chaleur de l'océan vers l'atmosphère et en modifiant la circulation de l'air, le phénomène accroît, selon les régions, les risques de chaleur extrême, de sécheresse ou de pluies intenses.

Dans le communiqué de l'OMM du 9 novembre, António Guterres demande aux dirigeants de réduire plus vite les émissions, d'accélérer une transition juste hors des énergies fossiles et de financer la protection des pays vulnérables. Le secrétaire général de l'ONU doit prendre la parole à l'ouverture du sommet des dirigeants le 11 novembre, selon le programme officiel.

**À Antalya, l'épreuve des financements et des calendriers**

Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le réchauffement pourrait encore atteindre 2,6 °C au cours du siècle si les États tenaient tous leurs engagements climatiques et poursuivaient des efforts comparables. Les technologies propres freinent déjà la demande d'énergies fossiles, relève l'Agence internationale de l'énergie. Les émissions mondiales de $CO_2$ liées à l'énergie ont pourtant augmenté de 0,4 % en 2025, à près de 38,4 milliards de tonnes. La feuille de route sur la sortie des fossiles, présentée le 3 novembre par la présidence brésilienne de la COP30, repose sur des démarches volontaires.



Pour l'adaptation, les financements publics internationaux des pays développés vers les pays en développement ont atteint entre 28,2 et 31,7 milliards de dollars en 2024. Le PNUE évalue les besoins de ces pays à 305 milliards de dollars par an à l'horizon 2035. Même si l'objectif de triplement évoqué à la COP30 était atteint, ces flux couvriraient seulement 20 à 29 % des besoins estimés, après correction de l'inflation.

Au Maroc, les études citées par Meriem Alaouri, directrice du Centre national du climat, donnent davantage de poids à l'oscillation nord-atlantique pour les pluies hivernales. L'intensité d'El Niño laisse donc ouverte la question d'un hiver sec ou pluvieux. Le pays vise par ailleurs des émissions inférieures de 53 % à son scénario de référence en 2035. Sur ces 53 points, 21,6 relèvent de l'engagement inconditionnel et 31,4 dépendent d'un appui international.

Un programme donne déjà un point de comparaison. La Banque mondiale a approuvé en 2023 un financement de 350 millions de dollars pour la sécurité hydrique du Maroc, avec une clôture prévue fin 2028. À Antalya, la mesure des annonces sera concrète. Quels projets de gestion de l'eau ou de protection contre les crues auront un financement approuvé, une date de mise en service et des résultats à vérifier sur le terrain ?

**Pourquoi un épisode potentiellement record rend-il la baisse des émissions plus urgente, et que peut-on en déduire pour le Maroc ?**

L'OMM prévoit qu'El Niño pourrait atteindre une intensité record en décembre 2026 et accroître les risques d'extrêmes sur une planète déjà réchauffée. À l'ouverture de la COP31, António Guterres appelle à réduire les émissions plus vite et à financer l'adaptation. Au Maroc, l'oscillation nord-atlantique pèse davantage sur les pluies hivernales, selon les études citées par la DGM



# COP31 À ANTALYA : SIX PROPOSITIONS POUR TRADUIRE LES STRATÉGIES BAS CARBONE EN ACTES

**À l'approche de la COP31, prévue du 9 au 20 novembre 2026 à Antalya, le consortium 2050 is Now appelle les gouvernements à faire de leurs stratégies climatiques de long terme des outils de décision économique. Dans un communiqué publié en octobre, il avance six propositions pour relier les engagements de réduction des émissions aux budgets, aux politiques sectorielles et aux investissements.**

Selon le consortium, plus de cent pays ont annoncé des objectifs de neutralité carbone et environ quatre-vingts Parties ont soumis une stratégie de long terme à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Reste à savoir comment ces trajectoires résistent aux chocs énergétiques, aux contraintes budgétaires et aux changements de gouvernement. Pour 2050 is Now, leur crédibilité dépend des décisions prises dès maintenant, alors que les engagements nationaux pour 2030 doivent s'inscrire dans une transformation qui se joue sur plusieurs décennies.

**1. Reconnaître les stratégies et regarder comment elles sont pilotées**

Le consortium souhaite que la COP31 salue les stratégies déjà déposées et invite les pays à en élaborer ou à les actualiser. Il propose aussi de regarder les conditions de leur mise en œuvre. Qui coordonne les ministères ? Quels moyens sont prévus ? Comment les acteurs concernés participent-ils aux décisions ? Ces éléments permettent d'apprécier si une trajectoire climatique peut réellement peser sur les choix du gouvernement.

**2. Dresser un bilan de ce qui fonctionne sur le terrain**

2050 is Now demande un rapport de synthèse de la CCNUCC avant le deuxième bilan mondial de l'Accord de Paris. Ce travail examinerait les effets concrets des stratégies sur les politiques sectorielles, la transition hors des combustibles fossiles, l'emploi et l'orientation des financements. Le consortium veut y associer les États, la société civile et les chercheurs, en veillant à la représentation des pays les moins avancés et des petits États insulaires.

**3. Réviser les trajectoires et les décliner par secteur**

Une stratégie à l'horizon 2050 doit pouvoir évoluer avec les prix de l'énergie, les technologies et les besoins de l'économie. Le communiqué préconise des révisions régulières, nourries par les résultats observés. Il invite aussi à détailler les mesures par secteur, notamment pour organiser une sortie progressive et équitable des combustibles fossiles et enrayer la déforestation.




By Lodj

**4. Orienter les financements vers les projets prioritaires**

Le consortium invite les partenaires internationaux à prendre les stratégies nationales comme point de départ de leur soutien. Pour les banques de développement et les investisseurs, elles peuvent indiquer quels projets sont prioritaires et dans quel ordre les financer. Pour les pays en développement, la question est celle de l'accès aux capitaux et à l'assistance technique nécessaires pour préparer et lancer ces projets.

**5. Relier les prochains engagements aux objectifs de long terme**

Le deuxième bilan mondial devrait, selon le communiqué, servir à rapprocher les prochaines contributions déterminées au niveau national, ou CDN, des trajectoires de long terme. Les gouvernements seraient invités à montrer comment leurs politiques à court terme préparent les transformations attendues à l'horizon du milieu du siècle. L'examen porterait ainsi sur la cohérence des mesures annoncées et leur capacité à engager les secteurs concernés dans la durée.

**6. Donner aux pays les moyens de construire leurs propres scénarios**

Enfin, le consortium demande de renforcer les capacités locales de modélisation, d'analyse économique et de planification financière. Il propose de mobiliser les dispositifs existants de la CCNUCC, d'accroître le soutien aux pays en développement et de faciliter les échanges entre experts. L'enjeu est concret. Une administration qui maîtrise ses propres scénarios peut comparer le coût des options, anticiper leurs effets sur l'emploi et décider quels investissements engager en premier.



Je reste sceptique sur les chances de voir ce message suivi d'effet.
À Antalya, il sera plus facile de s'accorder sur un horizon commun que de répondre aux questions qui fâchent.

Qui financera la transition dans les pays qui manquent déjà de marges budgétaires ?
Qui maintiendra le cap lorsque les prix de l'énergie remonteront ou qu'un gouvernement changera ?

C'est dans ces moments-là que les engagements prennent leur mesure. Pour savoir si le message de 2050 is Now a été entendu, je regarderai ce que les gouvernements auront inscrit dans leur prochain budget.

# COP31 : LE MÉTHANE REPLACE LA COHÉRENCE CLIMATIQUE AU CENTRE DES NÉGOCIATIONS

**Le Canada compte mettre la réduction du méthane en avant lors de la COP31 en Turquie, rapporte Radio-Canada. Sa ministre de l'Environnement doit coprésider une réunion avec l'Union européenne dans le cadre d'un engagement réunissant 159 pays. L'objectif collectif annoncé est une baisse de 30 % des émissions mondiales de méthane par rapport à 2020 d'ici 2030.**

Ottawa présente cette action comme un moyen rapide et rentable de limiter le réchauffement. L'article souligne toutefois un contraste : le Canada a reporté sa propre réglementation sur le méthane et assoupli plusieurs mesures climatiques. Ses chiffres officiels indiquent également que le pays reste éloigné de son engagement de réduire ses émissions de 40 % par rapport à 2005.

Ce décalage entre discours international et mise en œuvre nationale devrait peser sur les discussions. Le cas canadien montre qu'une diplomatie climatique crédible dépend de calendriers vérifiables, de règles applicables et d'un suivi transparent. Les engagements volontaires peuvent mobiliser rapidement, mais ils ne remplacent pas nécessairement des instruments contraignants lorsque les objectifs sont durablement hors trajectoire.

Pour le Maroc, l'intérêt dépasse la position canadienne. Le méthane concerne notamment l'énergie, les déchets et l'agriculture, secteurs où toute politique doit partir d'un inventaire robuste et de priorités adaptées au contexte national. À la COP31, le Royaume peut observer les méthodes de mesure, les financements et les dispositifs de contrôle proposés, afin d'évaluer les actions offrant le meilleur rapport entre coût, réduction d'émissions et bénéfices locaux.



# CONCLUSION PROSPECTIVE
# ANTALYA, LE VERDICT DES PREMIÈRES ÉCHÉANCES

**À quels signes pourra-t-on juger les résultats de la COP31 après sa clôture ?**

Au 12 novembre, les positions sont publiques et la négociation se poursuit. Le calendrier fixe la clôture au 20 novembre. La portée d'Antalya se mesurera ensuite à la précision des mandats adoptés, à l'accès aux financements et aux premières décisions d'investissement. Trois issues restent envisageables.

**Un accord opérationnel se reconnaîtra à ses responsables et à ses dates**

Dans un premier scénario, la COP31 débouche sur des décisions qui précisent les tâches, les institutions responsables et les échéances. Cela pourrait se traduire par des dispositions sur l'accès aux financements, un programme de travail doté d'étapes intermédiaires ou de nouveaux engagements assortis de modalités de suivi. Les pays et collectivités pourraient alors identifier les dossiers qui ont une chance de progresser et les ressources nécessaires pour les présenter.

Un deuxième scénario verrait des progrès sur certains volets et des désaccords persistants ailleurs. Des mesures sur l'adaptation ou sur la transition juste pourraient avancer alors que la place des énergies fossiles reste disputée. Le bilan devra montrer ce que chaque décision permet réellement de faire. Une procédure d'accès simplifiée peut réduire un délai et produire un effet mesurable pour un bénéficiaire, même si un autre volet du sommet aboutit à un compromis limité.




Dans un troisième scénario, les négociations renvoient plusieurs arbitrages à des réunions ultérieures. Les décisions nationales, les partenariats existants et les programmes des banques de développement garderaient alors un rôle déterminant. On pourrait mesurer la portée du report en regardant quels projets doivent attendre, combien coûte ce délai et à quelle date la question revient formellement à l'ordre du jour.

**Le mois de décembre offrira un premier test**

Le Fonds pour les pertes et préjudices doit présenter un premier ensemble de demandes à son conseil du 15 au 18 décembre. Le nombre de dossiers approuvés, leur répartition, leurs montants et les délais prévus jusqu'au premier versement donneront une indication du fonctionnement du Fonds. Ce calendrier était déjà prévu au 12 novembre. L'effet propre d'Antalya devra s'apprécier en examinant les orientations supplémentaires effectivement adoptées par les parties.

Au Maroc, le premier bilan pourra s'appuyer sur deux séries d'indicateurs. Pour les émissions, les mesures conditionnelles financées et les dates de mise en service aideront à suivre la trajectoire de la CDN. Pour l'adaptation, la protection des habitants, la continuité des services et la gestion de l'eau donneront des éléments sur les effets dans les territoires. Dans les deux cas, une convention signée et un montant décaissé répondent à des questions différentes, à des dates différentes.

Ce suivi mérite de partir d'une date et d'une pièce consultable. L'annonce d'un prêt peut ouvrir le dossier. L'ordre de service, la mise en service et les premiers résultats montrent ensuite si le calendrier tient et permettent de comprendre les retards éventuels.

Au lendemain du sommet, les annonces les plus spectaculaires feront naturellement la une. Un suivi à trois et à douze mois permettra de voir lesquelles ont résisté aux étapes du financement, de la commande et du chantier. La question décisive pour les lecteurs de L'ODJ restera la même. Quel projet les décisions d'Antalya ont-elles rendu possible, pour qui, et à quel moment ses effets pourront-ils être constatés ?

By Lodj

# CYBERATTAQUES VIA SCREENCONNECT, LA DGSSI ALERTE LES ENTREPRISES MAROCAINES




**Pourquoi la compromission d'un prestataire informatique peut-elle exposer plusieurs entreprises en quelques minutes ?**

**La Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI) a publié jeudi 12 novembre une alerte sur une campagne de cyberattaques visant des prestataires qui utilisent la version cloud de ConnectWise ScreenConnect. Selon l'éditeur, les attaquants ont pris le contrôle des consoles d'administration d'au moins six prestataires et envoyé des commandes malveillantes vers au moins 288 ordinateurs répartis dans 48 organisations. L'opération s'est déroulée en 90 minutes. L'alerte ne précise pas si des organisations marocaines figurent parmi les cibles recensées.**

**Une console d'administration, plusieurs entreprises exposées**

ScreenConnect permet aux équipes informatiques de prendre la main à distance sur un ordinateur pour assurer sa maintenance, résoudre un incident ou déployer un logiciel. Les prestataires de services informatiques managés, aussi appelés MSP, s'appuient sur ce type d'outil pour administrer les parcs de plusieurs clients. Une même console peut ainsi donner à un technicien accès à des postes répartis dans des entreprises distinctes.

C'est cette concentration des accès qui donne à l'incident sa portée. Une fois les consoles compromises, les attaquants ont détourné une fonction légitime d'administration à distance pour envoyer des commandes aux postes des clients. L'enquête a également relevé l'usage d'un outil malveillant baptisé SCKit, conçu pour maintenir un accès à distance et entraver les interventions des équipes informatiques. Des tentatives de détournement de sessions de techniciens ont aussi été signalées, avec le risque d'étendre l'attaque à d'autres consoles.

Le bilan publié par ConnectWise décrit le nombre minimal de machines vers lesquelles des commandes malveillantes ont été envoyées. L'étendue des dommages dans les organisations concernées reste à établir. Pour une entreprise cliente, la vérification doit donc porter à la fois sur ses propres postes et sur les accès que son prestataire utilise pour les administrer.

LIRE LA SUITE

# POST DE LA SEMAINE



# SUSPENSION TEMPORAIRE DE L'OCTROI DE NOUVELLES AUTORISATIONS D'EXPORTATION POUR LES TOMATES, LES OIGNONS ET LES POMMES DE TERRE.

**Les ménages marocains ont de bonnes raisons de se réjouir de cette décision et d'espérer une baisse des prix des tomates, des oignons et des pommes de terre. Mais un mot dans l'annonce mérite qu'on s'y arrête.**




**Le gouvernement fait de la protection du pouvoir d'achat des citoyens sa priorité absolue, comme l'a déclaré jeudi à Rabat la Cheffe du gouvernement, Fatima Ezzahra El Mansouri. Lors d'un point de presse tenu à l'issue du conseil du gouvernement, le Porte-Parole du gouvernement, Samir Belfkih, a rapporté ses propos, indiquant qu'une commission interministérielle a été mise en place pour surveiller l'évolution des prix, et que le soutien exceptionnel accordé aux professionnels du transport routier sera maintenu.**

**Mme El Mansouri a également insisté sur la nécessité de faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants, soulignant l'importance d'assurer un approvisionnement régulier des marchés et de lutter contre les pratiques de spéculation et de monopole.**

Dans ce contexte, elle a annoncé la suspension temporaire de l'octroi de nouvelles autorisations d'exportation pour les tomates, les oignons et les pommes de terre. Cette mesure vise à protéger le marché intérieur, tout en préservant les intérêts des agriculteurs et des partenaires africains, et en assurant un suivi quotidien des prix en vue de l'approche du mois de Ramadan.

Les ménages marocains ont de bonnes raisons de se réjouir de cette décision et d'espérer une baisse des prix des tomates, des oignons et des pommes de terre. Mais un mot dans l'annonce mérite qu'on s'y arrête. La suspension vise les « nouvelles » autorisations d'exportation. Les autorisations déjà délivrées restent-elles valables et, si oui, pour quels volumes et jusqu'à quand ? La réponse compte pour les consommateurs. Pour évaluer l'effet de la mesure sur l'approvisionnement des marchés marocains, il faut savoir quelles quantités peuvent encore être exportées et quelle part de la production sera effectivement écoulée sur le marché intérieur. Sans ces chiffres, difficile de dire si la suspension se traduira par une offre plus abondante sur les étals et, à terme, par une baisse des prix.

LIRE LA SUITE

# TOP

## Cannabis thérapeutique : le premier médicament fabriqué au Maroc arrive en pharmacie




Fabriqué à partir de cannabis cultivé dans le Rif, le Cannabidiol Pharma 5 cible certaines formes sévères d'épilepsie résistantes aux traitements classiques.
Commercialisé depuis le 9 novembre, le Cannabidiol Pharma 5 a été présenté à Casablanca par les laboratoires Pharma 5. Le laboratoire le présente comme le premier générique au monde de l'Epidyolex. Le flacon de 100 ml est vendu à 5.498 DH, mais le médicament n'est pas encore remboursé.

# FLOP



## Casablanca dans le noir : ce que révèle la panne du 11 novembre

Après plusieurs heures de coupure, l'électricité a progressivement été rétablie, mercredi soir 11 novembre 2026, dans plusieurs quartiers de Casablanca. Selon la Société régionale multiservices Casablanca-Settat, l'incident a été provoqué par de fortes rafales de vent et des orages affectant le réseau national de transport électrique.




# L'ANGLE MORT | INTEMPÉRIES AU MAROC, LA REPRISE DES COURS SE JOUE AUSSI SUR LA ROUTE

**Quand l'école rouvre après les pluies, comment savoir si le transport scolaire reprend aussi ?**

**Ce jeudi 12 novembre, les cours restent suspendus dans plusieurs provinces du nord du Maroc ainsi qu'à Sidi Bennour, où la reprise est prévue vendredi. Pour les familles qui dépendent du transport scolaire, deux informations comptent avant le retour en classe. La première concerne l'ouverture de leur établissement. La seconde porte sur le passage du véhicule à leur arrêt habituel. Les communiqués provinciaux relayés dans la presse précisent le périmètre des fermetures et, dans certains cas, la date de reprise. Les sources consultées ne donnent toutefois aucun état des tournées scolaires pour vendredi. C'est cette information, à confirmer auprès de l'établissement ou du responsable du circuit, qui dira à quelle heure et à quel endroit les élèves pourront être pris en charge.**

**Ce jeudi, les cours restent suspendus dans plusieurs provinces**

Dans le nord, les directions provinciales de l'Éducation nationale ont prolongé pour jeudi la suspension des cours dans les établissements publics et privés de Tétouan, Al Hoceïma, Chefchaouen, Larache, Ouezzane, Fahs-Anjra et M'diq-Fnideq. Selon SNRT News, leurs communiqués s'appuient sur le bulletin d'alerte météorologique n° 237/2026, émis mercredi.

À Sidi Bennour, la direction provinciale a annoncé mercredi soir une suspension pour toute la journée de jeudi, avec une reprise prévue le vendredi 13 novembre.

Le périmètre d'une suspension peut évoluer d'un jour à l'autre. À Tétouan, mercredi, les établissements ruraux étaient concernés toute la journée, tandis qu'en ville la mesure portait sur les cours de l'après-midi. Jeudi, la prolongation annoncée couvre les établissements publics et privés de la province. Pour une famille qui a lu le premier avis, cette évolution change la réponse à une question simple au réveil. L'école de mon enfant est-elle ouverte aujourd'hui ? La date, la commune et l'établissement visés comptent autant que le nom de la province dans le titre de l'annonce.

**Une école ouverte, des trajets à vérifier**

L'ODJ a déjà relayé l'alerte météo et les consignes aux automobilistes. Les articles consultés sur les fermetures scolaires détaillent surtout les établissements concernés et les horaires de suspension. À l'approche de la reprise annoncée à Sidi Bennour, une question reste ouverte pour les familles éloignées de l'école. Quels arrêts le véhicule pourra-t-il effectivement desservir le premier matin ? À l'heure de cet article, les sources consultées ne permettent d'établir ni qu'une tournée a été annulée pour vendredi, ni que tous les circuits fonctionneront comme d'habitude.

LIRE LA SUITE

# PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

## ANTIBIOTIQUE ET HUILE ESSENTIELLE: LE CHERCHEUR ADNANE REMMAL DISTINGUÉ PAR L'UNESCO



Le professeur de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès cherche à contrer la résistance aux antibiotiques, considérée comme l'un des défis majeurs de santé publique à l'échelle mondiale.

By Lodj

# PRISONS AU MAROC : PRÈS DE 103 000 DÉTENUS, UN TAUX D'OCCUPATION DE 158 %

**Les prisons marocaines accueillent 102 941 détenus à fin octobre 2026. Avec un taux d'occupation de 158 %, la pression s'accentue sur les établissements pénitentiaires. Ces chiffres ont été présentés le 4 novembre devant les députés, lors de l'examen du projet de budget 2027 de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR).**




**Surpopulation carcérale : plus de 300 % dans certaines prisons**

En un an, la population carcérale a augmenté de 4 249 personnes, soit une hausse de 4,3 %. Elle comptait 98 692 détenus à la même période en 2025. Le taux d'occupation national passe ainsi de 153 % à 158 %.

Concrètement, cela représente 158 détenus pour 100 places disponibles. Mais cette moyenne masque des situations beaucoup plus tendues : certains établissements dépassent les 300 %, soit plus de trois personnes pour une place prévue.

Derrière les statistiques, l'enjeu concerne directement l'espace disponible, l'organisation des services et les conditions de détention.

**Peines alternatives : un levier encore limité**

Face à cet encombrement, les peines alternatives constituent une piste pour limiter le recours à l'emprisonnement. Selon le bilan présenté, 3 408 personnes ont été condamnées à ce type de sanctions.

Depuis l'entrée en vigueur du dispositif, la DGAPR a transmis aux autorités judiciaires 12 489 demandes et propositions visant à remplacer des peines de prison. Ces deux chiffres correspondent toutefois à des étapes différentes : une proposition transmise ne signifie pas qu'une substitution a été prononcée.

L'enjeu dépasse donc l'existence du mécanisme. Il concerne aussi sa mise en œuvre et sa capacité à réduire effectivement la pression carcérale.

**Budget 2027 : des recrutements en baisse**

Le projet de budget prévoit 1,128 milliard de dirhams de crédits de fonctionnement et 200 millions de dirhams pour l'investissement. Les créations de postes diminuent : 1 500 sont annoncées pour 2027, contre 2 020 en 2026.

Cette baisse intervient alors que les effectifs détenus progressent. Elle pose la question des moyens humains nécessaires pour assurer simultanément la surveillance, les services essentiels et l'accompagnement vers la réinsertion.

**Réinsertion : l'éducation et la formation se poursuivent**

Pour l'année scolaire 2025-2026, les programmes éducatifs ont enregistré 9 475 inscrits. L'alphabétisation a bénéficié à 5 910 détenus, et la formation professionnelle à 8 730 personnes. Le programme « Deuxième chance-nouvelle génération » a, lui, touché 762 détenus dans 18 établissements.

LIRE LA SUITE

# ÉMISSION




**7ÈME SENS : LA FLAMBÉE DES PRIX, PREMIER ENJEU DE CRÉDIBILITÉ POLITIQUE POUR LE GOUVERNEMENT ?**




**PR. AMAL BOURQIA - SANTÉ , GREFFE D'ORGANES ET ABDELHALIM HAFEZ : RENCONTRE SANS FILTRE !**

# RABAT-FREETOWN : LE SAHARA MAROCAIN AU CŒUR D'UN PARTENARIAT AFRICAIN RENFORCÉ

**La Sierra Leone a réaffirmé, le 10 novembre 2026 à Rabat, son soutien à la souveraineté marocaine sur le Sahara et à l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume. Cette position a été exprimée dans un communiqué conjoint publié à l'occasion de la visite du ministre sierra-léonais des Affaires étrangères, Mohamed Rahman Swaray. Au-delà du dossier territorial, les deux pays souhaitent approfondir leur coopération bilatérale et renforcer leurs relations sur le continent africain.**



**Transformer les convergences politiques en partenariats**

La Sierra Leone confirme la continuité de sa position diplomatique sur le Sahara. En visite de travail à Rabat, mardi 10 novembre 2026, son ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mohamed Rahman Swaray, a réaffirmé le soutien de Freetown à la souveraineté du Maroc sur le territoire et au plan d'autonomie présenté par Rabat.

Cette position figure dans un communiqué conjoint publié à l'issue des échanges avec son homologue marocain, Nasser Bourita. La rencontre témoigne du maintien d'un dialogue politique étroit entre les deux pays sur les questions territoriales et les enjeux de coopération africaine.

Selon le communiqué conjoint, la Sierra Leone considère l'initiative marocaine d'autonomie comme la solution sérieuse, crédible et réaliste au différend régional. Cette proposition, présentée par Rabat en 2007, prévoit un statut d'autonomie pour le territoire dans le cadre de la souveraineté marocaine.

Le soutien sierra-léonais n'est pas nouveau. Freetown a déjà exprimé cette position dans différentes enceintes diplomatiques et lors de précédentes rencontres bilatérales. La visite du 10 novembre s'inscrit donc dans une continuité plutôt que dans un changement de doctrine.

Le ministre sierra-léonais a rappelé l'ouverture, le 30 août 2021, du consulat général de son pays à Dakhla. Pour Freetown, cette représentation diplomatique constitue une manifestation concrète de son soutien à la position marocaine. L'ouverture de consulats dans les provinces du Sud occupe une place importante dans la stratégie diplomatique de Rabat,

LIRE LA SUITE

Numéro
147

# IMAGE DE LA SEMAINE






# L'ANGLE MORT | 11 NOVEMBRE 2026 : BUDGET 2027 AU MAROC : APRÈS LE VOTE, COMMENT JUGER LES RÉSULTATS ?

**Comment savoir si les crédits annoncés pour 2027 amélioreront réellement les services publics près de chez vous ?**

**Pour le savoir, il faut pouvoir suivre trois informations pour un même service et un même territoire : le montant prévu, ce qui a été livré et ce qui a changé pour les usagers. Ce mercredi 11 novembre, la Chambre des représentants a inscrit à son ordre du jour le vote en commission des amendements et de la première partie du projet de loi de finances 2027.**

Le débat budgétaire donne à voir les moyens proposés. Les documents de performance peuvent éclairer la suite, à condition que leurs indicateurs répondent aux questions que se posent les citoyens. Pour un centre de santé, l'une d'elles est très simple : peut-on y obtenir une consultation plus rapidement qu'avant ?

Le vote en commission fixe une étape, le service rendu se mesure ensuite
À 10 heures ce mercredi, la commission des finances et du développement économique avait à son ordre du jour le vote des amendements et de la première partie du PLF 2027. L'agenda officiel établit l'objet de la réunion. À l'arrêt de cette édition, son résultat n'était pas confirmé dans les sources consultées. L'ODJ avait déjà couvert l'adoption du projet en Conseil de gouvernement le 20 octobre et ses grandes orientations. Le rendez-vous parlementaire du jour permet de poser une question plus précise : quels résultats les ministères s'engagent-ils à rendre mesurables avec les crédits qu'ils demandent ?

La revue de presse rapporte qu'une Direction générale de la performance publique est envisagée, avec des missions d'évaluation et d'harmonisation des méthodes. Le décret annoncé n'a pas été retrouvé dans les sources consultées. Le projet soulève une question qui dépasse l'organisation du ministère des Finances. Si plusieurs administrations mesurent leurs résultats selon des méthodes différentes, comment le Parlement et le public peuvent-ils comparer les progrès, repérer les écarts et demander des explication

LIRE LA SUITE

By Lodj

Numéro 147

# BUZZ DE LA SEMAINE





## LE LEADER MONDIAL NVIDIA DE L'IA DANS LA TOURMENTE APRÈS LE DÉPART PRÉCIPITÉ DE SON PATRON-FONDATEUR, EMPORTÉ PAR LE SCANDALE DE SES ADULTÈRES

L'une des liaisons de Jensen Huang avec une femme soupçonnée d'être une espionne à la solde de Pékin fait particulièrement polémique. Résultat : le cours de Nvidia plonge.

By Lodj

La FAA relance les départs après une panne nationale





# VOLS AUX ÉTATS-UNIS, LA FAA RELANCE LES DÉPARTS APRÈS UNE PANNE NATIONALE

**Pourquoi une panne de communications a-t-elle bloqué les décollages dans tout le pays ?**

La Federal Aviation Administration a levé vendredi 13 novembre au soir la suspension nationale des décollages, ordonnée après une panne de communications dans plusieurs centres de contrôle aérien. Le secrétaire aux Transports, Sean Duffy, met en cause la surcharge d'un réseau vieillissant. Des milliers de vols avaient déjà été annulés. Federal Aviation Administration

**La FAA a levé la suspension nationale à 20 h 19 à Washington**

L'autorité américaine de l'aviation civile a publié l'avis de levée de la mesure à 20 h 19, heure de Washington, vendredi 13 novembre 2026. Au Maroc, il était alors 2 h 19 le samedi 14 novembre. Plus tôt, la FAA avait annoncé que des problèmes de communication affectaient plusieurs centres chargés de suivre les avions entre les zones d'approche des aéroports. Face à cette perturbation, elle avait ordonné un « ground stop », une mesure qui maintient les avions au sol avant leur départ.

**Pourquoi une panne de communications a-t-elle bloqué les décollages dans tout le pays ?**

Rédigé par La Rédaction le Samedi 14 Novembre 2026

La Federal Aviation Administration a levé vendredi 13 novembre au soir la suspension nationale des décollages, ordonnée après une panne de communications dans plusieurs centres de contrôle aérien. Le secrétaire aux Transports, Sean Duffy, met en cause la surcharge d'un réseau vieillissant. Des milliers de vols avaient déjà été annulés. Federal Aviation Administration

La FAA a levé la suspension nationale à 20 h 19 à Washington

L'autorité américaine de l'aviation civile a publié l'avis de levée de la mesure à 20 h 19, heure de Washington, vendredi 13 novembre 2026. Au Maroc, il était alors 2 h 19 le samedi 14 novembre. Plus tôt, la FAA avait annoncé que des problèmes de communication affectaient plusieurs centres chargés de suivre les avions entre les zones d'approche des aéroports. Face à cette perturbation, elle avait ordonné un « ground stop », une mesure qui maintient les avions au sol avant leur départ.

Les avions déjà en vol ont pu poursuivre vers un aéroport pour atterrir, parfois après un déroutement. La FAA a ensuite organisé une reprise par étapes.

LIRE LA SUITE

# VIEDO DE LA SEMAINE




LODJ

**LA TOUCHE MAROCAINE EN DANGER ?**



# GUERRE AU MOYEN-ORIENT : L'IRAN AVERTIT WASHINGTON ET SES ALLIÉS

**L'Iran affirme qu'il pourrait frapper des bases militaires américaines situées en Europe si celles-ci étaient utilisées pour lancer de nouvelles attaques contre son territoire. Cette mise en garde a été formulée le 11 novembre 2026 par Mohsen Rezaï, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien. La déclaration souligne les risques d'extension géographique du conflit et les conséquences potentielles sur la sécurité internationale.**

**Un avertissement direct à Washington : L'Europe confrontée au risque d'escalade**

Les tensions entre l'Iran et les États-Unis pourraient désormais concerner des installations militaires situées bien au-delà du Moyen-Orient. Mercredi 11 novembre 2026, Mohsen Rezaï, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien, a averti que Téhéran pourrait cibler des bases américaines installées en Europe si elles servaient à lancer de nouvelles attaques contre l'Iran. Ces déclarations ont été formulées lors d'un entretien accordé à la chaîne libanaise Al Mayadeen.

Le responsable iranien a présenté cette éventualité comme une réponse à de nouvelles opérations militaires américaines. Il a affirmé que la localisation géographique d'une base ne la mettrait pas nécessairement à l'abri d'une riposte iranienne. La menace vise donc les installations américaines qui participeraient directement à des attaques contre le territoire iranien, y compris si elles se trouvent dans un pays européen.

La présence militaire américaine en Europe repose sur des accords bilatéraux et sur des dispositifs de coopération sécuritaire, notamment dans le cadre de l'OTAN.

L'utilisation éventuelle de ces installations dans un conflit extérieur peut soulever des questions politiques et diplomatiques pour les gouvernements des pays hôtes.

Une attaque contre une base située sur le territoire d'un État européen entraînerait de nouvelles interrogations sur les responsabilités et les mécanismes de défense collective. Mais les conséquences dépendraient des circonstances exactes, de la nature de l'installation et des décisions prises par les gouvernements concernés. L'avertissement iranien ne signifie donc pas automatiquement une entrée en guerre de l'Europe.

LIRE LA SUITE

# ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

## MARRAKECH ACCUEILLE « 60 ANS DE PEINTURE AU MAROC », UNE EXPOSITION DÉDIÉE À L'ART NATIONAL



L'exposition « 60 ans de peinture au Maroc » s'installe à Marrakech jusqu'au **30 novembre 2026**, retraçant six décennies de création artistique marocaine.

# JENSEN HUANG, LE PDG DE NVIDIA VIENT DE DÉMISSIONNER




Jensen Huang, fondateur et PDG emblématique de Nvidia depuis la création de l'entreprise en 1993, a annoncé sa démission avec effet immédiat, marquant ainsi la fin d'une ère pour l'un des géants les plus influents de l'industrie technologique mondiale. Cette décision inattendue a provoqué une onde de choc dans le secteur, tant Jensen Huang était considéré comme le visage et l'âme de Nvidia, ayant contribué de manière déterminante à transformer l'entreprise d'un simple fabricant de cartes graphiques en un acteur incontournable de l'intelligence artificielle, des supercalculateurs et des technologies de pointe.

Dans l'immédiat, c'est Colette Kress, directrice financière de longue date de Nvidia, qui a été désignée pour assurer la direction de l'entreprise à titre intérimaire. Forte de son expérience au sein du groupe et de sa connaissance approfondie des rouages financiers et stratégiques de la société, elle est considérée comme une personnalité de confiance capable de maintenir la stabilité de l'entreprise durant cette période de transition.

Toutefois, son rôle reste limité dans le temps, le conseil d'administration ayant clairement indiqué que la recherche d'un successeur permanent est d'ores et déjà en cours.

La question de la succession est au cœur de toutes les préoccupations des investisseurs, des employés et des partenaires de Nvidia. Trouver un profil capable de succéder à Jensen Huang, dont le leadership visionnaire a permis à Nvidia d'atteindre des sommets boursiers historiques et de s'imposer comme l'un des piliers de la révolution de l'intelligence artificielle, représente un défi considérable. Le ou la future PDG devra non seulement préserver l'élan technologique et commercial de l'entreprise, mais aussi incarner une nouvelle vision pour faire face aux défis croissants de la concurrence mondiale, des régulations et de l'évolution rapide du marché des semi-conducteurs.

# INAUGURATION DE LA SEMAINE

## INAUGURATION D'UN TERRAIN « FIFA ARENA » À BENGUERIR




**Le programme FIFA Arena, lancé en 2025 avec l'ambition de doter les enfants du monde entier d'espaces de proximité dédiés à la pratique du football, a franchit une nouvelle étape au Maroc avec l'inauguration, dimanche, de son premier terrain dans la province de Rehamna, au sein de l'école Omar Ezzahraoui, à Benguerir.**

# ITALIE : 6 300 ÉCOLES CIBLÉES PAR UNE VAGUE DE FAUSSES ALERTES À LA BOMBE




**Plus de 6 300 établissements scolaires italiens ont reçu, mercredi 11 novembre 2026, des messages électroniques annonçant de prétendues attaques à la bombe. Au moins 300 écoles ont été évacuées, tandis que des menaces similaires étaient signalées au Royaume-Uni et en Irlande. Les autorités italiennes n'ont identifié aucun danger concret, mais l'incident souligne la capacité des campagnes de désinformation et d'intimidation à perturber les services publics.**

**Sécuriser aussi les établissements marocains**

Une simple campagne de courriels a suffi à perturber le fonctionnement de centaines d'écoles italiennes. Mercredi 11 novembre 2026, plus de 6 300 établissements scolaires du pays ont reçu des messages annonçant de prétendues attaques à la bombe. Face à ces menaces, les autorités ont déclenché des vérifications et organisé des évacuations dans plusieurs centaines d'établissements. Aucun engin explosif ni danger concret n'a finalement été identifié dans les vérifications rapportées.

Les menaces ont été envoyées par courrier électronique à des établissements répartis dans différentes régions italiennes. Selon les informations communiquées par les autorités et rapportées par Reuters, au moins 300 écoles ont été évacuées. Les messages ont provoqué l'inquiétude de nombreux parents et entraîné des perturbations importantes dans l'organisation des cours. La Première ministre italienne, Giorgia Meloni, a indiqué que les autorités ne disposaient d'aucun élément confirmant l'existence d'un danger réel.

Des menaces similaires ont également été signalées dans des établissements scolaires en Irlande, en Écosse et en Irlande du Nord. L'incident a donc pris une dimension européenne, même si les réactions des autorités ont varié selon les pays. Les enquêteurs cherchent désormais à identifier les auteurs et les moyens techniques utilisés. Les autorités italiennes coopèrent avec leurs homologues européens afin de déterminer si les différentes campagnes de messages sont liées.

LIRE LA SUITE

Numéro
147

GOOD NEWS

# RABAT : UNE PREMIÈRE GREFFE DU FOIE ENTRE DEUX SŒURS RÉUSSIE À L'HÔPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI



**L'Hôpital universitaire international Mohammed VI de Rabat annonce avoir réalisé avec succès sa première transplantation hépatique à partir d'une donneuse vivante. L'intervention, effectuée le 15 octobre 2026, a permis de prendre en charge une jeune patiente souffrant d'une hépatite aiguë grave, grâce au don d'une partie du foie de sa sœur.**




# ESPAGNE : QUAND LA COLÈRE DES LOCATAIRES BOULEVERSE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

**L'Espagne connaît ce mercredi 11 novembre 2026 sa première grève générale soutenue conjointement par ses deux grandes centrales syndicales depuis quatorze ans. Au cœur de la mobilisation : l'explosion des loyers, les expulsions et les difficultés de pouvoir d'achat. À moins de trois semaines des élections législatives anticipées du 29 novembre, cette contestation place la question du logement au centre du débat politique national.**

**Une mobilisation nationale exceptionnelle**

L'Espagne se mobilise contre une crise qui touche directement le quotidien de millions de personnes : celle du logement. Ce mercredi 11 novembre 2026, les principales organisations syndicales espagnoles, UGT et CCOO, participent à une grève générale nationale, la première organisée conjointement par ces deux centrales depuis 2012.

À l'origine du mouvement : la hausse des loyers, les expulsions et les difficultés croissantes des ménages à trouver un logement financièrement accessible. La mobilisation intervient à seulement dix-huit jours des élections législatives anticipées du 29 novembre. Les perturbations concernent plusieurs secteurs économiques, dont les transports, les ports, l'industrie automobile et certains services publics.

Des manifestations sont organisées à Madrid, Barcelone et dans de nombreuses autres villes espagnoles. Les organisations syndicales réclament une intervention plus importante des pouvoirs publics sur le marché immobilier, notamment pour mieux protéger les locataires et limiter la spéculation. Le mouvement a également été alimenté par l'émotion provoquée par l'expulsion d'une femme âgée à Madrid, devenue un symbole des difficultés d'accès au logement.

La mobilisation ne se limite toutefois pas aux loyers. Les syndicats dénoncent également les pressions exercées sur le pouvoir d'achat et réclament des améliorations salariales. La situation est politiquement inhabituelle Le Premier ministre Pedro Sánchez et sa coalition gouvernementale de gauche affichent une certaine proximité avec les revendications des manifestants.

Cette position ne signifie pas que le gouvernement organise directement la grève.

LIRE LA SUITE

Numéro
147

# I-NEWS




LODJ

**ISRAËL : GADI EISENKOT PEUT-IL RÉELLEMENT OUVRIR LA VOIE À UNE ALTERNANCE POLITIQUE ?**



# RUSSIE, ÉTATS-UNIS : MADAGASCAR AU CŒUR D'UNE NOUVELLE RIVALITÉ STRATÉGIQUE

**Les États-Unis mettent en garde Madagascar contre un rapprochement militaire trop important avec la Russie. Le général John Brennan, numéro deux du commandement américain pour l'Afrique, redoute une reproduction du modèle sécuritaire observé dans certains pays du Sahel. Derrière ces préoccupations se dessine une compétition stratégique pour l'influence en Afrique et le contrôle sécuritaire des grandes routes maritimes de l'océan Indien.**

**Le canal du Mozambique, enjeu stratégique**

La rivalité entre les États-Unis et la Russie gagne du terrain dans l'océan Indien. Cette fois, c'est Madagascar qui se retrouve au centre des préoccupations stratégiques américaines. Le général John Brennan, commandant adjoint de l'AFRICOM, le commandement militaire américain pour l'Afrique, a exprimé ses inquiétudes concernant le renforcement des relations militaires entre Antananarivo et Moscou.

Dans des déclarations rapportées le 11 novembre 2026, le responsable américain a mis en garde contre l'extension à Madagascar d'un modèle de coopération sécuritaire comparable à celui développé par la Russie dans plusieurs pays du Sahel.

Depuis le changement de pouvoir intervenu à Madagascar en 2025, les relations entre l'île et la Russie ont connu un rapprochement. Cette coopération concerne notamment les domaines militaires et sécuritaires, avec des livraisons d'équipements et un soutien en matière de formation.

Pour les États-Unis, cette évolution soulève plusieurs interrogations. Le général Brennan estime que les expériences du Mali, du Burkina Faso et du Niger montrent les limites des partenariats militaires russes dans la lutte contre l'insécurité. Ces pays, dirigés par des autorités militaires, ont réduit ou rompu certaines coopérations sécuritaires avec leurs anciens partenaires occidentaux au profit de relations plus étroites avec Moscou.

Cette réalité ne suffit pas, à elle seule, à établir que la coopération russe constitue la cause de leur persistance. Les dynamiques sécuritaires du Sahel reposent sur des facteurs multiples.

L'intérêt américain pour Madagascar ne se limite pas à la politique intérieure de l'île.

LIRE LA SUITE

Numéro
147

# CAPSULE IA

## Expulsions de 1975 : les familles marocaines attendent toujours vérité et réparation




@lodjmaroc

By Lodj

# Four Seasons célèbre ses 65 ans en mettant à l'honneur l'art du thé marocain





**Pour ses 65 ans, Four Seasons Resort Marrakech célèbre l'art du thé marocain à travers une expérience immersive mêlant gastronomie, artisanat et patrimoine culturel.**
**Symbole de convivialité et d'hospitalité, le thé occupe une place particulière dans la culture marocaine.**
**Bien plus qu'une simple boisson, il accompagne les rencontres, les célébrations familiales et les moments de partage qui rythment le quotidien.**

C'est autour de cet héritage que le Four Seasons Resort Marrakech a imaginé « L'Art du Thé Marocain », une expérience organisée dans le cadre des célébrations du 65e anniversaire du groupe hôtelier.
L'initiative entend rendre hommage aux traditions marocaines tout en valorisant les artisans et les gardiens de savoir-faire qui contribuent à leur préservation.

**Une immersion au cœur des rituels du thé marocain**
Organisée dans un riad historique de Marrakech, l'expérience a invité les participants à découvrir les différentes facettes de la culture du thé au Maroc.
La journée a débuté par un petit-déjeuner traditionnel mettant à l'honneur les infusions caractéristiques de la région, avant de se poursuivre par des rencontres avec des artisans et des détenteurs de traditions locales.
Un parcours de dégustation a permis aux invités d'explorer la diversité des plantes aromatiques utilisées dans les préparations marocaines : menthe, verveine, lavande, rose, absinthe et sauge.
Ces dégustations ont notamment mis en lumière la richesse des terroirs du Royaume et les particularités des pratiques régionales.
L'expérience a également intégré des démonstrations artisanales et des récits inspirés de la tradition orale de la place Jemaa el-Fna. Un conteur a ainsi retracé l'histoire du thé au Maroc et son évolution en véritable symbole d'accueil et de transmission culturelle.

**Gastronomie marocaine et savoir-faire contemporain**
La célébration s'est poursuivie autour d'un déjeuner conçu par les équipes culinaires du Four Seasons Resort Marrakech, sous la direction du chef exécutif Jean-Denis Rieubland.
Au menu, des interprétations contemporaines de recettes marocaines traditionnelles, accompagnées d'accords avec des thés et infusions provenant de différentes régions du pays.
Cette approche gastronomique visait à créer un dialogue entre les saveurs du terroir, les traditions culinaires et les nouvelles expressions de la cuisine marocaine.

**Le caftan et l'artisanat au cœur de la célébration**
Au-delà de la gastronomie, l'événement a également accordé une place importante au patrimoine vestimentaire marocain.
Des artisanes brodeuses ont présenté leurs techniques traditionnelles, notamment à travers des caftans de velours ornés de broderies au fil d'or.
Parmi les pièces mises en valeur figurait le caftan Ntaa, reconnaissable à ses motifs caractéristiques, dont la broderie du paon.
Cette dimension artisanale s'inscrivait dans une volonté de célébrer le caftan marocain, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, et de souligner le rôle des femmes dans la transmission de ces savoir-faire.
Les invités ont également découvert l'art traditionnel de la distillation des plantes aromatiques, notamment de la menthe et de la verveine, transformées en eaux parfumées selon des méthodes ancestrales.

La journée a été ponctuée de performances musicales mettant en lumière plusieurs expressions du patrimoine marocain, notamment le Melhoun, l'Ala et le Chgouri.

Ces répertoires, transmis de génération en génération, ont accompagné les différents moments de l'expérience, renforçant le dialogue entre musique, gastronomie et artisanat.

# CHIFFRE DE LA SEMAINE

## AU MAROC, LES HOMMES SE MARIENT EN MOYENNE À 32,4 ANS ET LES FEMMES À 24,6 ANS



**Selon les données du Haut-Commissariat au Plan (HCP), l'âge moyen au premier mariage au Maroc est de 32,4 ans pour les hommes et de 24,6 ans pour les femmes, ce qui représente un écart de 7,8 ans.**

# Actualités culturelles




## Le Tanger Film Festival ouvre sa 15e édition dans plusieurs lieux de la ville

Le Tanger Film Festival tient sa quinzième édition du 11 au 14 novembre. Le rendez-vous propose des projections et des rencontres dans plusieurs espaces culturels de la ville, avec l'ambition de faire circuler le public entre cinéma indépendant, échanges professionnels et découverte de nouveaux regards.

Selon la fiche publiée par 2M, les activités sont réparties entre plusieurs lieux tangérois, dont la Cinémathèque et l'Institut français.
Cette implantation urbaine peut faciliter l'accès à des publics différents, mais elle demande aux spectateurs de consulter le programme avant de se déplacer afin de vérifier la salle, l'horaire et les conditions d'entrée de chaque séance.

## À Casablanca, le SILEJ prépare neuf jours autour du livre jeunesse

Casablanca accueillera du 21 au 29 novembre la quatrième édition du Salon international du livre enfant et jeunesse. Le rendez-vous veut rapprocher les jeunes lecteurs des livres, des auteurs et des métiers de l'édition, avec une programmation annoncée autour de la lecture, de la création et de la transmission. La fiche de 2M confirme la tenue du salon dans la métropole et ses dates. D'autres éléments publiés par le même article mettent en avant une participation internationale et une offre éditoriale importante. Pour les familles, les enseignants et les bibliothécaires, l'utilité du rendez-vous dépendra surtout du programme détaillé : horaires, rencontres, ateliers, accessibilité et répartition des activités selon les âges.





## À Rabat, Younes Rahmoun relie espace intime, montagne et infini

Le Kulte Art Center de Rabat accueille « Ghorfa - Jabal-Kawn », une exposition de l'artiste marocain Younes Rahmoun consacrée à trois dimensions : l'intériorité, l'enracinement et l'infini. Présenté comme le dernier chapitre d'un parcours déployé sur trois continents, le projet reste visible jusqu'au 13 février 2027, selon Aujourd'hui le Maroc.

Le titre associe la chambre, la montagne et le cosmos. L'exposition rassemble notamment des déclinaisons des séries Ghorfa, Manzil et Nakhla, dans lesquelles l'artiste interroge le rapport entre habitat, corps, environnement et spiritualité.

# Actualités culturelles




## L'AMMA organise une soirée dédiée au patrimoine musical marocain à Casablanca

L'Association Marocaine de la Musique Andalouse (AMMA) donne rendez-vous au public samedi 14 novembre à 20h, au Théâtre L'Hermitage à Casablanca, pour une soirée intitulée « De la mémoire à la célébration, aux rythmes et aux couleurs de la nation ».
La programmation fera dialoguer plusieurs expressions du patrimoine marocain, notamment la musique andalouse, le Melhoun, les répertoires Issawa et Gnawa, ainsi que le chant soufi.
L'orchestre de feu Mohamed Laarbi El Mrabet, dirigé par Mohamed Laaroussi, se produira aux côtés de la chanteuse Majda El Yahyaoui. À travers cette initiative, l'association entend valoriser le patrimoine musical national et favoriser sa transmission aux nouvelles générations.

## Beethoven en mouvement : l'Orchestre Philharmonique du Maroc relie symphonies et danse

L'Orchestre Philharmonique du Maroc prépare « Beethoven l'Indomptable », un spectacle associant musique symphonique et danse contemporaine. Selon Aujourd'hui le Maroc, les représentations sont annoncées les 20 et 21 novembre au Théâtre de l'Hermitage à Casablanca, puis le 22 novembre au Théâtre Mohammed V à Rabat. Le projet s'inscrit dans la saison marquant les 30 ans de l'orchestre.
Le programme réunit les Symphonies numéro 2 et numéro 4 de Beethoven, précédées de « Con Brio » de Jörg Widmann. La direction est confiée à la cheffe brésilienne Débora Waldman.






## ZONA revient à Marrakech avec Adriatique et Samm le 19 décembre

ZONA fera son retour à Marrakech le 19 décembre 2026. Pour cette nouvelle édition, le festival accueillera notamment le duo suisse Adriatique, qui présentera pour la première fois au Maroc son AA Showcase, aux côtés du DJ et producteur belge Samm.
Connu pour ses performances sur les grandes scènes internationales, Adriatique sera la tête d'affiche de la soirée. Samm, cofondateur du label Magnifik, figure également au programme.

La scène marocaine sera représentée par Staika et Othmane Kabbaj, chargés d'ouvrir l'événement.
Au-delà des performances musicales, ZONA mise sur une scénographie conçue spécialement pour le lieu.

# Tétouan inaugure un musée en hommage à Abdessadek Cheqara, légende de la musique andalouse





**La ville de Tétouan vient de se doter d'un nouvel espace culturel consacré à l'une de ses grandes figures artistiques. Un musée dédié à la mémoire du musicien Abdessadek Cheqara a été inauguré samedi 7 novembre 2026, au sein de l'école Al Fadila Al Hourra, avec pour ambition de préserver son héritage et de transmettre aux nouvelles générations la richesse du patrimoine musical andalou.**

Cette inauguration s'inscrit dans le cadre de la septième édition du Festival Abdessadek Cheqara, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, autour du thème « Cheqara, icône du patrimoine ». La cérémonie s'est déroulée en présence du gouverneur de la province de Tétouan, Abderzak El Manssouri, de membres de l'Association Abdessadek Cheqara pour la préservation du patrimoine, ainsi que de chercheurs et de passionnés de musique andalouse.

**Un lieu de mémoire pour un artiste emblématique**

Pensé comme un espace de conservation et de découverte, le musée rassemble plusieurs objets personnels ayant appartenu au défunt artiste, ainsi qu'une collection de photographies, de documents historiques et d'instruments de musique.

Il met également à disposition un fonds d'archives sonores permettant aux chercheurs, aux mélomanes et aux visiteurs de retracer le parcours artistique d'Abdessadek Cheqara et de mieux comprendre son influence sur la musique traditionnelle du nord du Maroc.

Figure incontournable de la scène musicale tétouanaise, Abdessadek Cheqara a consacré une grande partie de sa carrière à la valorisation de la musique andalouse et du Zandani, genre populaire profondément enraciné dans l'identité culturelle de Tétouan.

Son parcours s'est également distingué par une ouverture à d'autres univers musicaux, notamment à travers des expériences mêlant rythmes traditionnels du Nord et flamenco andalou, ainsi qu'une collaboration avec le compositeur britannique Michael Nyman.

**Préserver l'histoire musicale de Tétouan**

Au-delà de l'hommage individuel, ce nouvel établissement ambitionne de préserver une partie importante de la mémoire musicale de la ville.

Selon Mohamed El Habib El Kharraz, chercheur spécialisé dans le patrimoine musical tétouanais, le musée retrace également l'histoire de l'orchestre de l'Institut musical de Tétouan, fondé en 1958 sous la direction de Mohamed Larbi Temsamani.

De son côté, Mehdi Zouak, directeur de l'Institut national des beaux-arts de Tétouan, souligne l'importance de cette initiative pour rendre hommage à l'école tétouanaise de musique andalouse et faire connaître le rôle joué par Cheqara dans le renouvellement et la transmission de ce patrimoine.

La création de ce musée constitue ainsi une nouvelle étape dans la valorisation des archives musicales locales, tout en offrant aux nouvelles générations un accès direct à l'histoire artistique de leur ville.

**Un festival pour célébrer le patrimoine andalou**

L'inauguration du musée représente l'un des temps forts de la septième édition du Festival Abdessadek Cheqara, qui s'est poursuivie jusqu'au dimanche 8 novembre.

La manifestation a également proposé des initiatives de sensibilisation destinées aux jeunes, notamment dans le cadre du programme des Écoles de la Deuxième Chance – Nouvelle Génération, consacré à la lutte contre le décrochage scolaire.

Une soirée commémorative a par ailleurs été prévue à la zaouïa Sidi Belfkih, tandis que la clôture du festival devait réunir plusieurs formations musicales au Théâtre Español de Tétouan, autour de compositions traditionnelles et de poèmes du Zandani.

Avec l'ouverture de ce musée, Tétouan renforce son engagement en faveur de la sauvegarde de son identité musicale et perpétue la mémoire d'un artiste dont l'œuvre continue de témoigner de la diversité et de la richesse du patrimoine culturel marocain.

FAKE NEWS

# FAKE DE LA SEMAINE

## LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE (DGSN) A FORMELLEMENT DÉMENTI QU'UN HOMME SANS ABRI,



**Présenté dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux comme un ancien policier qui souhaite être accueilli en maison de retraite, l'homme avait suivi une formation de police pendant moins d'un an, selon la Sûreté nationale. Il a été hébergé dans un établissement social à la suite de cet appel.**

By Lodj

# Prada : avec Pradasphere, la maison transforme son héritage en une expérience immersive





**ÀMilan,Prada proposeune plongéedans plus d'un siècle de création à travers Pradasphere, une exposition permanente installée dans la Galleria Vittorio Emanuele II. Entre pièces emblématiques, archives, collaborations artistiques et innovations technologiques, la maison italienne met en scène son histoire tout en donnant une nouvelle dimension à son univers.**
**Une initiative qui illustre la manière dont les grandes marques de luxe cherchent désormais à faire vivre leur patrimoine au-delà des boutiques.**

**Une exposition pour raconter plus d'un siècle de création**
Inaugurée à Milan en novembre 2026, Pradasphere invite les visiteurs à découvrir les différentes étapes de l'évolution de Prada.
Installée dans la célèbre Galleria Vittorio Emanuele II, l'exposition permanente se déploie à travers huit espaces évolutifs consacrés à l'histoire et aux multiples influences de la maison italienne.
Le parcours revient notamment sur les premières créations de ses fondateurs, les pièces imaginées sous la direction de Miuccia Prada et les collections qui ont contribué à façonner l'identité de la marque.
Les sacs en nylon, les silhouettes emblématiques des défilés et plusieurs créations marquantes permettent de retracer les évolutions esthétiques d'une maison qui a régulièrement joué avec les codes traditionnels de la mode.

Mais Pradasphere ne se limite pas à une présentation chronologique de vêtements et d'accessoires.
L'exposition explore également les liens entretenus par Prada avec le cinéma, l'art, l'architecture et le sport.
Ces différents univers témoignent de la place que la maison souhaite occuper dans la culture contemporaine, au-delà de son activité de mode.

**De la mode à l'exploration spatiale**
L'un des éléments les plus inattendus du parcours est un prototype de combinaison spatiale développé par Prada avec Axiom Space, dans le cadre du programme destiné à la mission Artemis IV de la NASA.
Cette collaboration illustre la manière dont le savoir-faire d'une maison de mode peut être mobilisé dans des domaines très éloignés de son activité traditionnelle.
Le projet s'appuie notamment sur l'expérience acquise par Prada dans le domaine de la voile de compétition avec Luna Rossa, où les matériaux techniques, la résistance et la recherche de performance occupent une place essentielle.
Cette pièce apporte une dimension prospective à l'exposition. Elle rappelle que l'histoire d'une marque ne se construit pas uniquement autour de ses créations passées, mais aussi à travers ses collaborations et ses incursions dans de nouveaux territoires.

**Le patrimoine devient une expérience à part entière**
Avec Pradasphere, Prada s'inscrit dans une évolution plus large du secteur du luxe : la transformation des archives et de l'histoire des maisons en expériences accessibles au public.
Pendant longtemps, le patrimoine d'une marque était principalement valorisé à travers ses campagnes, ses défilés, ses boutiques ou ses publications.
Les expositions permanentes et les espaces culturels permettent désormais de proposer une relation différente avec les visiteurs.
Ils ne viennent plus seulement découvrir un produit, mais aussi comprendre les références, les influences et les choix créatifs qui se cachent derrière une signature.
Cette démarche répond également à une évolution des attentes des consommateurs. Dans un univers où les produits de luxe sont largement exposés sur les plateformes numériques, l'expérience physique peut devenir un moyen de renforcer l'attachement à une maison.

La scénographie, la mise en récit et la découverte des archives donnent une dimension supplémentaire à l'image de marque.
**Pradasphere s'inscrit ainsi dans une stratégie qui associe patrimoine, culture et expérience commerciale.**

Numéro
147

# HIT
# DE LA SEMAINE

## Tayc - Merci (Lyrics Vidéo)




@lodjmaroc

By Lodj

# Brèves Lifestyle



## Linge de lit : cette astuce permet de sécher une housse de couette plus facilement

Faire sécher une housse de couette en intérieur peut vite devenir encombrant. Trop grande pour certains étendoirs, elle finit souvent pliée sur elle-même, ce qui ralentit le séchage. Une astuce partagée par le magazine britannique House & Garden propose une alternative simple : utiliser plusieurs cintres à pinces pour suspendre le linge.
Le principe consiste à accrocher la housse de couette à trois ou quatre cintres pour répartir son poids et éviter qu'elle ne forme un amas de tissu.
Il suffit ensuite de suspendre les cintres à une tringle à rideaux, idéalement dans un endroit bien ventilé.
Cette disposition permet de déployer davantage le tissu et de faciliter la circulation de l'air autour du linge. Elle limite aussi les plis souvent provoqués par les coins coincés sur une porte.

## Ongles : les couleurs inattendues qui s'imposent en novembre 2026

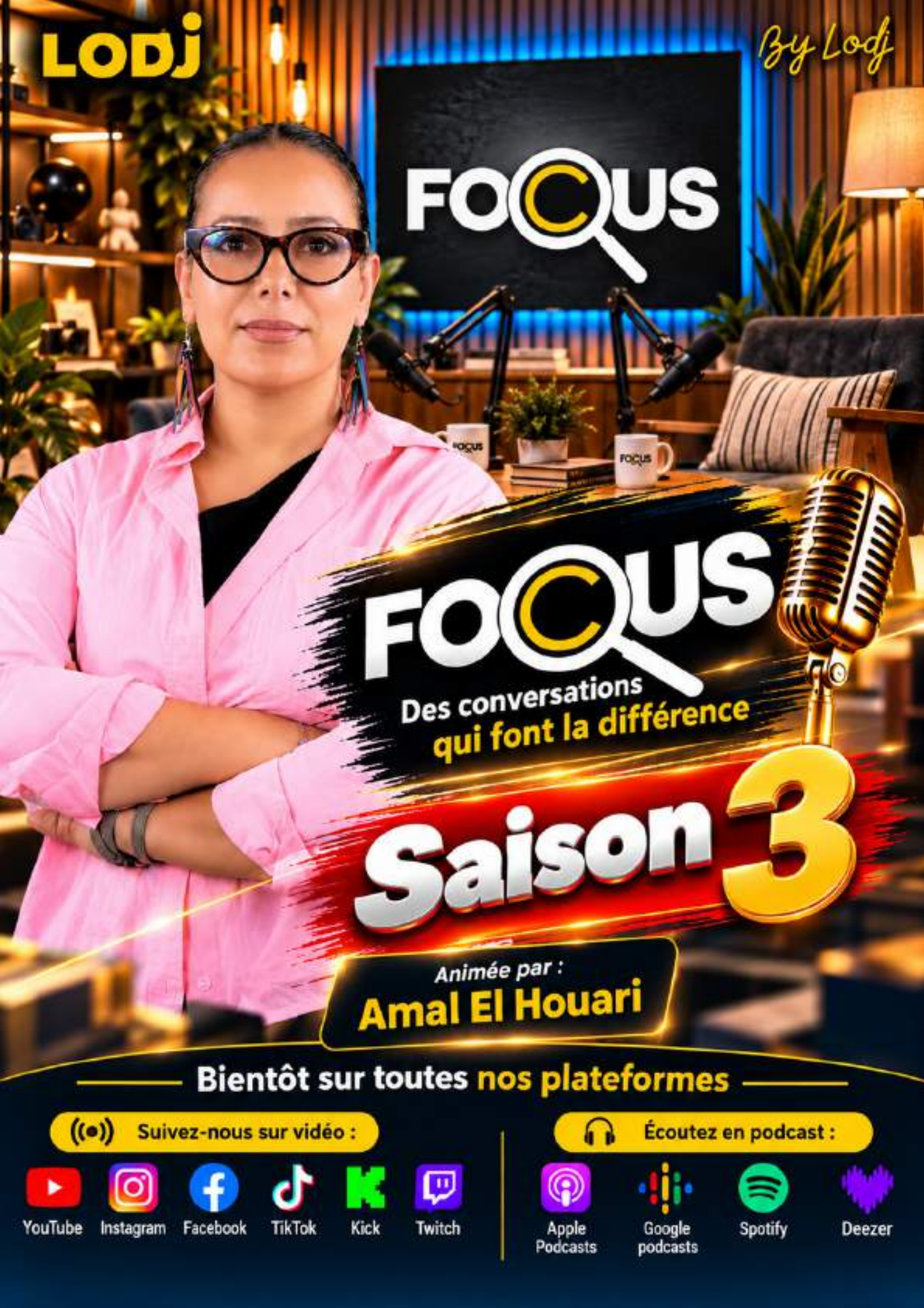
En novembre, les tendances ongulaires ne se limitent plus aux traditionnels bordeaux et marron. Les inspirations repérées par Marie Claire mettent en avant des mélanges plus audacieux, avec des couleurs contrastées et des effets lumineux qui donnent du relief aux manucures.
Le prune, le blackberry et les nuances chocolat restent très présents. Mais ils se portent désormais avec des finitions brillantes, des reflets irisés ou des effets métallisés.
Le noir, lui, s'impose comme une alternative élégante et facile à associer.
Certaines combinaisons jouent sur les contrastes, comme le bordeaux accompagné de lavande ou le doré associé au jaune pastel.





## Mites vestimentaires : les vêtements et objets de la maison à protéger en priorité

Avec le rangement des vêtements d'hiver, les placards deviennent des endroits à surveiller.
Les mites vestimentaires s'attaquent principalement aux fibres d'origine animale, tandis que leurs larves peuvent également endommager certains textiles et objets de décoration.
Les pulls, manteaux, écharpes en laine et pièces en cachemire figurent parmi les articles les plus vulnérables. Les tapis, couvertures et coussins contenant des fibres animales peuvent aussi être concernés. Les vêtements rangés longtemps sans être déplacés sont particulièrement exposés, surtout lorsqu'ils portent des traces de transpiration ou de nourriture.


LODJ
By Lodj
FOCUS
FOCUS
Des conversations
qui font la différence
Saison 3
Animée par :
Amal El Houari
Bientôt sur toutes nos plateformes
Suivez-nous sur vidéo :
YouTube
Instagram
Facebook
TikTok
Kick
Twitch
Écoutez en podcast :
Apple Podcasts
Google podcasts
Spotify
Deezer

# Brèves Lifestyle



## Skinimalism : la beauté mise désormais sur desroutines pluscourtes

Le « skinimalism » poursuit son développement dans l'univers de la beauté. Cette approche consiste à réduire le nombre de produits utilisés au quotidien pour se concentrer sur les besoins réels de la peau. Elle s'inscrit dans un mouvement qui privilégie la simplicité plutôt que l'accumulation de soins. Nettoyant doux, crème hydratante et protection solaire peuvent constituer une base suffisante pour de nombreuses routines. L'idée est d'éviter de multiplier les actifs et les produits sans nécessité, notamment lorsque certaines associations risquent d'irriter la peau. Cette tendance inspire également l'aménagement intérieur. Les grands plans de travail couverts de flacons laissent place à des rangements discrets et à des espaces plus épurés. La salle de bain devient ainsi un lieu fonctionnel, organisé autour de quelques produits essentiels.

## Parfum : le layering, cette technique qui permet de créer une signature olfactive personnelle

Le layering, ou superposition de parfums, s'impose parmi les tendances beauté de 2026. Le principe consiste à combiner différentes senteurs pour créer une composition originale.
Cette pratique, notamment mise en avant dans le rapport annuel du Global Wellness Summit, transforme le parfum en un rituel plus créatif. Pour éviter les associations trop chargées, mieux vaut commencer avec deux fragrances aux accords compatibles. Une senteur vanillée peut, par exemple, être associée à des notes florales ou boisées. Les produits parfumés pour le corps, comme les lotions, peuvent également servir de première couche.





## Running clubs : quand la course à pied devient aussi un rendez-vous social

Courir seul n'est plus la seule manière de pratiquer cette activité. Les groupes de running se multiplient dans plusieurs grandes villes et proposent des sorties collectives ouvertes à différents niveaux. Une évolution qui illustre la place croissante des relations sociales dans les habitudes de bien-être.
Les sorties en groupe permettent de partager un objectif commun tout en faisant connaissance avec de nouvelles personnes. Certains rendez-vous se prolongent autour d'un café ou d'autres activités conviviales, transformant la séance sportive en véritable moment de socialisation.

# RAPPORT DE LA SEMAINE

## LE TAUX D'OCCUPATION S'EST ÉTABLI À 158% : LES PRISONS MAROCAINES ABRITENT PRÈS DE 103.000 DÉTENUS



**Le nombre de détenus a atteint un nouveau record avec 102.941 personnes incarcérées dans les prisons marocaines à fin octobre 2026. Le taux d'occupation global des prisons s'est établi à 158% alors qu'en 2025, il avait atteint 153%. Les peines alternatives ont du mal à s'imposer malgré leurs avantages face à la surpopulation carcérale.**

# La culture du « glow up » : quand l'amélioration de soi devient une obligation



LIFESTYLE

**Changer de look, perdre du poids, adopter une routine sportive, améliorer sa peau, prendre soin de son apparence et développer une meilleure version de soi-même : sur les réseaux sociaux, le « glow up » est devenu bien plus qu'une tendance. Présenté comme un parcours vers l'épanouissement personnel, il véhicule aussi une nouvelle forme de pression sociale, dans laquelle ne pas évoluer, ne pas changer ou ne pas correspondre aux standards dominants semble presque être un échec.**

Sur TikTok, Instagram ou Pinterest, les vidéos de transformation personnelle se multiplient. En quelques secondes, elles montrent des personnes passant d'une apparence jugée ordinaire à une version soigneusement mise en scène d'elles -mêmes.
Nouveau style vestimentaire, silhouette transformée, peau parfaite, cheveux impeccables, alimentation équilibrée et discipline quotidienne : le « glow up » est devenu un véritable phénomène culturel, particulièrement populaire auprès des jeunes générations.
À l'origine, l'expression désigne une transformation positive, physique ou psychologique, qui permet à une personne de gagner en confiance et de se sentir mieux dans sa peau. Mais au fil de sa popularisation, sa signification semble avoir évolué. L'amélioration de soi, autrefois présentée comme une démarche personnelle, tend progressivement à devenir une exigence permanente.

**Une transformation personnelle devenue spectacle**

L'un des éléments qui caractérisent la culture du « glow up » réside dans sa mise en scène. Les transformations sont souvent racontées à travers des vidéos avant/après, des photographies comparatives et des routines détaillées.
Le changement doit être visible, mesurable et suffisamment spectaculaire pour susciter l'admiration.
Cette logique transforme parfois l'intimité en contenu numérique. La perte de poids, les soins esthétiques, les habitudes alimentaires, les séances de sport ou encore les changements vestimentaires deviennent des éléments d'un récit destiné à être partagé et évalué par une communauté.
Le problème n'est pas de documenter son évolution personnelle, mais de voir cette transformation devenir une performance. Il ne suffit plus de se sentir mieux : il faudrait que
les autres puissent constater le changement, le commenter et le valider.
Dans cet environnement, l'apparence occupe une place centrale.
Le visage, la silhouette, la peau ou les cheveux deviennent autant de dimensions à travailler, comme si le corps constituait un projet permanent qui ne devait jamais cesser d'être amélioré.

**Les réseaux sociaux et la fabrication de nouveaux standards**

La popularité du « glow up » s'inscrit également dans un environnement numérique marqué par la comparaison sociale. Les utilisateurs sont quotidiennement exposés à des contenus présentant des modes de vie organisés, des corps correspondant à certains critères esthétiques et des routines supposément accessibles à tous.
Les algorithmes de recommandation contribuent à amplifier cette exposition en proposant des contenus similaires à ceux avec lesquels les utilisateurs interagissent. Une personne intéressée par les soins de la peau peut ainsi se retrouver progressivement confrontée à des dizaines de vidéos consacrées aux produits cosmétiques, aux traitements esthétiques et aux routines de beauté.

Cette répétition peut donner l'impression que certaines pratiques sont indispensables pour être présentable, séduisant ou socialement valorisé.
La tendance entretient aussi une confusion entre bien-être et conformité esthétique. Prendre soin de soi est progressivement associé à une silhouette particulière, une peau sans imperfections, une garde-robe renouvelée ou un visage répondant aux tendances du moment.
Or, les transformations présentées en ligne ne reflètent pas toujours la réalité quotidienne. L'éclairage, les filtres, le maquillage, les angles de prise de vue et les retouches peuvent considérablement modifier le résultat. Pourtant, ces images deviennent parfois des références auxquelles les utilisateurs comparent leur propre apparence.
Derrière les discours sur la discipline, la motivation et le développement personnel se dessine une autre réalité : celle de l'injonction à l'amélioration permanente.

Numéro
147

# CHRONIQUES AI VIDÉO

## Alger, à quoi jouez-vous ?




@lodjmaroc

By Lodj

# Au Maroc, votre poignet peut désormais régler l'addition






**Samsung Wallet arrive dans le Royaume. Mais comment un téléphone ou une montre peut-il remplacer la carte bancaire devant le caissier ?**

**Le portefeuille oublié à la maison pourrait bientôt perdre son statut d'excuse nationale. Avec Samsung Wallet, désormais disponible au Maroc, un smartphone Galaxy compatible peut servir à régler ses achats en magasin.**

Le p réalable reste incontournable : enregistrer une carte bancaire éligible, émise par une banque partenaire. Samsung Maroc affiche notamment CIH Bank, Banque Populaire et Attijariwafa bank parmi ses partenaires. L'éligibilité de chaque carte doit toutefois être vérifiée.

Imaginez la scène : l'addition arrive, le client regarde sa montre, approche son poignet du terminal et repart après validation. Il ne vérifiait pas l'heure. Il payait. Le geste a quelque chose d'insolite, presque théâtral. Derrière cette petite chorégraphie, le fonctionnement est pourtant celui d'un paiement sans contact.

**Avant la caisse, un passage par l'application**

La première opération se déroule chez soi, de préférence avant qu'une file de clients impatients ne se constitue derrière vous.

Il faut vérifier la compatibilité de son appareil, installer ou ouvrir Samsung Wallet, se connecter à son compte Samsung et ajouter sa carte bancaire. Une vérification peut être demandée par la banque pour finaliser l'enregistrement. Posséder une carte Visa ou Mastercard ne suffit donc pas à garantir son acceptation dans l'application.

Autrement dit, le portefeuille numérique se prépare. Il ne s'improvise pas entre le passage des tomates sur la balance et l'impression du ticket.

**En caisse : ouvrir, choisir, s'identifier, approcher**

Lorsque le commerçant a saisi le montant sur un terminal acceptant le sans contact, le client ouvre Samsung Wallet sur son téléphone. Il sélectionne la carte souhaitée, puis autorise le paiement avec son empreinte digitale ou son code PIN, selon les options proposées par l'appareil.

Il approche ensuite l'arrière du smartphone de la zone sans contact du terminal et attend la confirmation du paiement.

Le geste rappelle celui d'une carte bancaire : le téléphone devient simplement l'objet que l'on présente au lecteur.

Samsung précise que son service peut être utilisé là où les paiements sans contact sont acceptés.

Avec une montre compatible et configurée pour le paiement, la logique reste similaire : ouvrir l'application de paiement, s'authentifier si nécessaire, choisir sa carte et approcher la montre du lecteur.

Les commandes exactes dépendent du modèle et de la version du logiciel.

**Le portefeuille change de poche, les conditions restent**

La nouveauté mérite néanmoins mieux qu'un slogan promettant de payer partout, avec n'importe quel Galaxy. La disponibilité dépend notamment du pays, du modèle, du logiciel et des cartes prises en charge.

Un terminal compatible et une carte correctement enregistrée restent indispensables.

L'intérêt se mesure donc dans un geste quotidien : éviter de chercher sa carte au fond d'un sac, sortir son téléphone, valider et payer.

Le véritable test sera celui des caisses marocaines, entre habitudes bien installées et curiosité pour ce nouveau réflexe.

Hier, on regardait sa montre pour savoir s'il était l'heure de déjeuner. Désormais, on pourra aussi lui présenter l'addition. Avec une constante que Samsung n'a pas supprimée : c'est toujours votre compte qui paie.

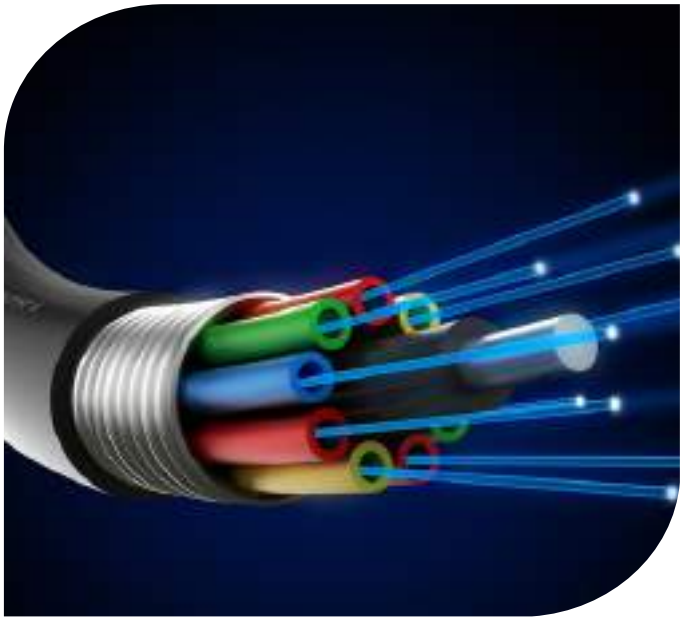
By Lodj

# Reel
## DE LA SEMAINE




🚘✨ CHERY Maroc dévoile officiellement le nouveau TIGGO 9 PHEV ! 🇲🇦

# Brèves digitales



## Fibreoptique : Fujikura lance une productionà grandeéchelle àTanger

Le groupe japonais Fujikura a annoncé le démarrage de la production à grande échelle de câbles à fibre optique dans son usine de Tanger.
La ligne, opérationnelle depuis août 2026, est portée par sa filiale Fujikura Automotive Morocco Tangier, jusqu'ici spécialisée dans les composants automobiles. Le groupe indique avoir utilisé les installations existantes pour ajouter cette nouvelle activité industrielle au Maroc.

Les câbles produits à Tanger sont conçus pour regrouper davantage de fibres dans un diamètre réduit. Cette caractéristique doit faciliter leur installation dans des conduites existantes et raccourcir certains délais de déploiement des réseaux.

## Marchés publics : le portail national reprend après une alerte cyber

Le portail national des marchés publics a recommencé à ouvrir ses services le 9 novembre 2026, après une interruption présentée comme préventive. La remise en service concerne progressivement l'accès aux dossiers de consultation et les modules de dépôt. La Trésorerie générale du Royaume a également publié un avis pour réaménager certaines échéances, afin que les entreprises candidates ne soient pas pénalisées par la période d'indisponibilité.
La suspension faisait suite à une alerte critique de la DGSSI concernant des vulnérabilités affectant PHP, technologie utilisée par de nombreux services web.






## Smartphone : le mode avion peut parfois améliorer la réception du réseau mobile

Activer puis désactiver le mode avion permet au téléphone de renouveler sa connexion au réseau mobile et, dans certains cas, de retrouver un meilleur signal 4G ou 5G.
Lorsque la réception mobile devient faible, une manipulation toute simple peut parfois suffire à résoudre le problème.
Disponible sur iPhone comme sur Android, cette astuce consiste à activer le mode avion pendant quelques secondes, puis à le désactiver.
En coupant temporairement les transmissions sans fil, le mode avion déconnecte le smartphone des antennes-relais.

# PROCHAINEMENT ..

## VISA FOR MUSIC 2026 : RABAT ACCUEILLE 500 ARTISTES ET 1 000 PROFESSIONNELS DE LA MUSIQUE




**Du 18 au 21 novembre 2026, la capitale marocaine vibrera au rythme des musiques africaines et internationales. Pour sa 13e édition, Visa For Music réunira 500 artistes et près de 1 000 professionnels autour de concerts, de rencontres et de débats sur l'avenir de l'industrie musicale.**

# Brèves digitales



## AndroidAuto abandonne les anciens smartphones sous Android 9 et 10

Les utilisateurs de smartphones équipés d'Android 9 ou 10 risquent de ne plus pouvoir utiliser Android Auto. Selon une nouvelle mise à jour de la page d'assistance de Google, le service nécessite désormais Android 11 ou une version ultérieure, alors qu'il était auparavant compatible avec des systèmes plus anciens.Lancé en 2018, Android 9 serait encore installé sur 3,1 % des appareils Android, tandis qu'Android 10 représenterait 5,7 % du parc.
Les utilisateurs concernés devront vérifier si une mise à jour vers Android 11 est disponible pour leur smartphone avant d'envisager son remplacement.
La firme américaine n'a pas expliqué cette évolution, qui pourrait être liée aux nouvelles fonctionnalités ajoutées à Android Auto au fil des mises à jour.

## Titan 2 Pro : une bague connectée avec écran intégré et 7 jours d'autonomie

Qringstore vient de lancer le Titan 2 Pro, une bague connectée équipée d'un écran miniature.

Elle promet jusqu'à sept jours d'autonomie et plusieurs fonctions de suivi de santé.

Pesant seulement 3,2 grammes, la bague mesure la fréquence cardiaque, l'oxygène sanguin, le stress et le sommeil. Son écran affiche directement les principales informations.
Affichée à 149,99 dollars, elle bénéficie d'une offre promotionnelle à 99 dollars. Son boîtier de recharge permet d'étendre l'autonomie annoncée jusqu'à 30 jours.





## Anthropic dévoile deux nouvelles IA capables de contrôler des robots et de concevoir des objets

Anthropic a présenté deux nouveaux modèles, qu'elle décrit comme ses plus puissants à ce jour. Claude Fable 5.2, accessible au grand public avec certaines restrictions, et Mythos 5.2, réservé à des organisations sélectionnées, affichent des performances élevées en programmation, en recherche et dans la résolution de problèmes complexes. Leur principale nouveauté réside toutefois dans leur capacité à interagir avec le monde physique.
Claude Fable 5.2 améliore notamment le contrôle de robots, y compris pour des tâches auxquelles il n'a pas été explicitement entraîné.

# NOMINATION DE LA SEMAINE

## DGSN : HAMMOUCHI NOMME ONZE NOUVEAUX RESPONSABLES DANS SEPT VILLES

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a annoncé une nouvelle série de nominations à des postes de responsabilité dans plusieurs villes du Maroc.



By Lodj

# Vous avez aimé le Walkman ? Sony remet son casque emblématique au goût du jour

DIGITAL



**Un café en terrasse à Casablanca, une playlist sur le téléphone et, sur les oreilles, un casque tout droit sorti d'une vieille photo de famille.**

**Arceau fin, mousses colorées, câble bien visible…**
**Vous pensiez cet accessoire rangé avec les cassettes du salon ?**
**Sony le remet en circulation.**

Avec le MDR-3R, le look du premier Walkman retrouve une place dans notre quotidien connecté. Et soudain, avoir un fil qui dépasse devient presque une déclaration de style.

**Sony MDR-3R : l'esprit de 1979, la connexion d'aujourd'hui**
Annoncé le 5 novembre 2026, ce casque réinterprète le MDR-3, associé au premier Walkman lancé en 1979. Sony conserve sa silhouette et ses coussinets interchangeables bleus ou orange, mais adopte une connexion USB-C pour les appareils compatibles. Un microphone et une télécommande sur le câble complètent cette remise au goût du jour.
La formule a quelque chose de savoureux : porter un morceau du passé tout en lançant sa dernière découverte musicale sur son smartphone.
Pas besoin d'avoir connu les compilations enregistrées à la radio pour apprécier l'objet. Les uns y retrouveront un souvenir ; les autres, une esthétique à s'approprier.

**Le retour du fil, ou le plaisir d'un geste simple**
Dans un quotidien où même nos accessoires réclament leur chargeur, le fil possède un argument assez désarmant : il suffit de brancher le casque.

Le MDR-3R fonctionne sans recharge propre ni appairage Bluetooth. Sa conception est ouverte, avec des écouteurs posés sur les oreilles.
Cette simplicité peut séduire ceux qui ont déjà fouillé leur sac pour retrouver un boîtier vide. Elle impose aussi de renouer avec une vieille connaissance : le câble qui s'accroche à une fermeture éclair. Le vintage a ses petits exercices de patience.

**Un accessoire rétro qui raconte quelque chose de nous**
On peut lire dans ce retour une envie de rendre la technologie plus visible, plus tangible. Le câble dessine une ligne entre soi et sa musique. Les couleurs affichent une humeur.
L'objet devient un détail de tenue, au même titre qu'une paire de lunettes ou qu'un sac chiné.

Il y a également une douce ironie à acheter aujourd'hui l'allure d'un quotidien que l'on trouvait autrefois parfaitement banal. Ce qui encombrait les poches devient désirable sur une photo. La nostalgie possède décidément un excellent service marketing.

**Combien coûte le voyage dans le temps ?**
Pour le public marocain, le prix en dirhams et la disponibilité locale restent à préciser. Sony propose deux versions du MDR-3R : le modèle classique et une édition Stranger Things, reconnaissable à son logo gravé et à son emballage inspiré de la série.
Le charme suffira-t-il à justifier l'achat ? Tout dépend de ce que l'on attend d'un casque : écouter ses morceaux préférés, compléter une tenue ou retrouver un souvenir. Avant de craquer, mieux vaut vérifier la compatibilité avec son téléphone et, si possible, essayer le casque.

Numéro
147

# Paroles

## Jacques Prévert

LIVRE
DE LA SEMAINE



# Nouveauté de la semaine

NEW NEW NEW NEW

DIGITAL

## ChatGPT se met au GIF animé avec GPT-Image-2.6




**Annoncée le 4 novembre, la nouvelle version du générateur d'images d'OpenAI permet de créer des animations en boucle à partir d'une consigne ou d'une image. Déployée dans ChatGPT, Codex et l'API, elle promet aussi une génération plus rapide et des retouches plus cohérentes.**
**Une chouette griffonnée au stylo qui prend vie à l'écran. C'est l'une des démonstrations choisies par OpenAI pour présenter Images 2.6. Dans ChatGPT, l'utilisateur peut décrire le mouvement qu'il souhaite ou partir d'une image importée. Une fois le GIF généré, il peut ajuster la vitesse de lecture, examiner l'animation image par image et retoucher une étape de la séquence.**

**Du croquis à la boucle animée**
Le GIF se prête aux gestes simples. Une mascotte qui salue, un personnage qui change d'expression, un produit qui pivote sur lui-même. Pour un créateur, l'intérêt est de pouvoir essayer plusieurs mouvements à partir du même visuel. Pour une équipe de communication, la boucle peut servir à décliner une campagne sur les réseaux sociaux. Elle peut aussi faire office de brouillon animé pour juger du rythme d'une scène avant un tournage.
La difficulté se joue souvent à la jonction entre la dernière image et la première.
Un geste peut paraître naturel au premier passage, puis donner une impression de sursaut à chaque répétition. Le réglage de la vitesse et la possibilité d'intervenir sur une image précise prennent alors tout leur sens. Un bon GIF tient autant au rythme du mouvement qu'à la qualité du dessin.
L'entreprise affirme qu'Images 2.6 génère les visuels 50 % plus vite que la version précédente. Côté API, les développeurs disposent de deux variantes. Flare privilégie la vitesse et peut, selon OpenAI, produire une image en six secondes en qualité basse. Sunburst vise les travaux qui demandent davantage de détails et de cohérence au fil des retouches, avec les réglages de qualité moyenne ou élevée.

Numéro 147

# INSOLITE DE LA SEMAINE

**WILLIAM, 17 ANS, A ÉTÉ RETROUVÉ JEUDI MATIN 12 NOVEMBRE 2026, APRÈS AVOIR PASSÉ PRESQUE UNE SEMAINE PERDU DANS UNE ZONE DE FORÊT DENSE EN AUSTRALIE.**






By Lody

# La marque iCAUR fait son entrée au Maroc avec les SUV électrifiés 03T et V27




Auto-moto

**Casablanca, le 9 novembre 2026.**
**Le marché automobile marocain accueille un nouvel acteur sur le segment des SUV électrifiés.**
**La marque chinoise iCAUR, appartenant au groupe Chery, a officiellement lancé ses activités dans le Royaume le 4 novembre 2026, à l'occasion d'une présentation organisée à Bin El Ouidane. Distribuée par Auto Hall Luxury Motors, filiale du groupe Auto Hall, elle fait son entrée avec deux modèles : le 03T et le V27.**

Organisé dans le cadre naturel de Bin El Ouidane, ce lancement a permis aux journalistes et professionnels présents de découvrir les véhicules à travers des présentations techniques, des essais sur piste et des exercices de maniabilité.
La marque entend ainsi se positionner sur le créneau des SUV premium, en associant design distinctif, technologies électrifiées et possibilités de personnalisation.
Le iCAUR 03T REEV AWD constitue le premier niveau de l'offre, avec un prix de lancement fixé à 379 000 dirhams.
Équipé d'une transmission intégrale, il revendique une autonomie électrique de 144 kilomètres, selon les caractéristiques communiquées par le constructeur.
Le iCAUR V27 REEV, de dimensions plus généreuses et destiné notamment à un usage familial, est proposé en deux configurations. La version à propulsion (RWD) est commercialisée à 419 000 dirhams, tandis que la déclinaison à transmission intégrale (AWD) atteint 459 000 dirhams.
L'écart tarifaire de 40 000 dirhams entre les deux versions du V27 traduit une stratégie de segmentation fondée notamment sur la transmission et les prestations proposées.

**La technologie REEV comme argument commercial**
Les deux SUV reposent sur une architecture électrique à prolongateur d'autonomie, également appelée REEV (Range Extended Electric Vehicle).
Contrairement à une motorisation hybride conventionnelle, cette technologie privilégie l'entraînement électrique des roues. Un moteur thermique intervient comme générateur d'électricité afin de prolonger les déplacements lorsque les réserves de la batterie diminuent.
Cette solution vise à combiner les avantages de la conduite électrique au quotidien avec une plus grande souplesse pour les longs trajets, particulièrement intéressante dans un pays où les infrastructures de recharge restent inégalement réparties.
Les autonomies annoncées devront néanmoins être confrontées aux conditions réelles de circulation, notamment sur autoroute et lors des déplacements de longue distance.

**Un réseau commercial appelé à s'étendre**
Les précommandes ont été ouvertes dès le 4 novembre. Auto Hall Luxury Motors prévoit d'accueillir les premiers clients dans son showroom de Casablanca à partir du 20 novembre 2026.
D'autres points de vente doivent suivre à Rabat, Tanger et Marrakech dès décembre, avant une extension progressive du réseau en 2027.
La personnalisation constitue également un élément central du dispositif commercial. Les espaces de vente intégreront des accessoires permettant aux automobilistes d'adapter leur véhicule à leurs préférences esthétiques et à leurs usages.
Avec des prix compris entre 379 000 et 459 000 dirhams, iCAUR ne cherche pas à concurrencer les SUV les plus accessibles du marché marocain. La marque vise une clientèle disposant d'un budget relativement élevé, sensible à la technologie, au design et à la polyvalence.

Son principal défi sera désormais de transformer cette promesse en avantage commercial durable.
Au-delà des performances annoncées et des possibilités de personnalisation, la réussite d'iCAUR dépendra aussi de la qualité du service après-vente, de la disponibilité des pièces détachées, de la fiabilité des batteries et de la valeur de revente de ses véhicules.

# REPORTAGE




LODJ

CHERY TIGGO 9 PHEV – TECH DEEP DIVE À RABAT : LE SUV FAMILIAL 7 PLACES QUI VOIT GRAND ! 🔥

# Brèves Auto-Moto



## Renault 4CV : 80 ans après, la petite voiture quia motorisé la France reste une légende

Présentée au Salon de Paris le 3 octobre 1946, la Renault 4CV a marqué l'histoire automobile française. Souvent comparée à la Volkswagen Coccinelle, elle possède pourtant une conception largement différente, malgré quelques influences allemandes.
Développée pendant la Seconde Guerre mondiale par les ingénieurs Fernand Picard et Charles-Edmond Serre, la 4CV adopte un moteur arrière, comme la Coccinelle. Mais elle s'en distingue par sa structure monocoque, son moteur à refroidissement liquide et ses suspensions spécifiques.
Sa couleur jaune initiale, issue de stocks de peinture militaire allemande, lui vaut le surnom de « motte de beurre ».

## BMW se moque d'une vieille Toyota Corolla et déclenche un bad buzz

Pour promouvoir son futur X5, BMW a publié sur Instagram une comparaison avec une Toyota Corolla des années 1990, qualifiée d'« ennuyeuse ». Mais cette campagne a provoqué l'effet inverse : de nombreux internautes ont pris la défense du modèle japonais. BMW a utilisé une image générée par intelligence artificielle d'une ancienne Corolla pour mettre en valeur le design de son futur X5. Une comparaison jugée peu pertinente par les internautes, qui ont salué la fiabilité et le style intemporel de la berline japonaise.

Face aux critiques, certains internautes soupçonnent BMW d'avoir volontairement provoqué la polémique pour générer de l'engagement.





## Tesla Cybertruck : une fin de production annoncée pour 2027

Tesla prévoit de mettre fin à la production du Cybertruck en juin ou juillet 2027 afin de libérer de la place pour son futur véhicule autonome Cybercab. Une décision surprenante, alors qu'Elon Musk affirme que les commandes dépassent actuellement les capacités de production restantes.
Lancé en 2023, le Cybertruck n'a jamais atteint ses objectifs commerciaux. Ses ventes sont passées de 39 000 unités en 2024 à 20 200 en 2025, bien loin des 250 000 exemplaires annuels initialement envisagés. Tesla souhaite désormais privilégier le Cybercab, un véhicule entièrement autonome et dépourvu de volant. Ses premières livraisons sont envisagées avant fin 2027 aux États-Unis, mais son déploiement reste soumis à d'importantes incertitudes.


LODJ
7ÈME SENS
Saison 3
SOCIÉTÉ
POLITIQUE
ÉCONOMIE
CULTURE
LODJ
DÉBAT DÉDIÉ À DONNER DU SENS AU SENS
ANIMÉ PAR RACHID HALLOUY
En live streaming sur :
Youtube
Instagram
Facebook
TikTok
Kick
Twitch
En rediffusion MP3 sur :
Apple Podcasts
Google podcasts
Spotify
Deezer

# Brèves Auto-Moto



## Tanger : Gentex vise fin 2027 pour démarrer safuture usine automobile

L'équipementier américain Gentex a signé le bail de sa future usine au Maroc et vise un démarrage de la production au quatrième trimestre 2027.
Barlamane fonde cette information sur le rapport trimestriel arrêté au 30 septembre et déposé le 6 novembre auprès de la Commission américaine des valeurs mobilières. Le projet passe ainsi d'une lettre d'intention à un engagement locatif, mais la production n'a pas encore commencé.
La future unité doit être implantée dans la zone franche Tanger Automotive City.
Gentex fabrique notamment des rétroviseurs électrochromes et des systèmes électroniques pour véhicules.
Le groupe présente le Maroc comme une base destinée à rapprocher certaines opérations de ses clients européens.

## Rabat : Hyundai seule candidate pour un marché de 20 bus électriques

Hyundai Corporation est présentée par Le Desk comme la seule candidate à un marché portant sur 20 bus électriques destinés à Rabat, pour une offre annoncée à 88 MDH. Cette candidature ne doit pas être confondue avec une attribution définitive : la source décrit une étape de procédure, sans annoncer dans la partie accessible la signature d'un contrat ni la mise en service des véhicules.
Le projet s'inscrit dans un programme soutenu par la Korea International Cooperation Agency.
Le protocole signé le 21 mars 2025 entre la ville et la représentation marocaine de l'agence sud-coréenne porte sur 13 millions de dollars à exécuter entre 2025 et 2028.





## Geely lance le Monjaro EM-i au Maroc à partir de 399.900 DH

Geely étoffe sa gamme marocaine avec le lancement du Monjaro EM-i, un grand SUV hybride rechargeable de 4,80 mètres de long.
Commercialisé depuis le 2 novembre 2026, ce nouveau modèle est proposé à partir de 399.900 DH. Il associe une motorisation de 340 chevaux à une transmission intégrale.
Le Monjaro EM-i dispose d'un écran central de 15,4 pouces, d'un combiné d'instrumentation de 12,3 pouces et d'un affichage tête haute de 25,6 pouces.
Son équipement comprend également des sièges avant ventilés avec fonction massage et un système audio Flyme Sound de 16 haut-parleurs.

# Toyota prépare un plan de modernisation industrielle de 6,4 milliards de dollars par an dès 2028






**Le géant automobile japonais Toyota prépare une transformation majeure de son appareil industriel mondial. Le constructeur étudie un vaste programme de modernisation reposant sur l'automatisation, la robotique et l'intelligence artificielle, avec un investissement potentiel de 6,4 milliards de dollars par an à partir de 2028.**

Selon un communiqué publié le 9 novembre 2026, ce programme pourrait mobiliser environ 1 000 milliards de yens chaque année, sous réserve de la validation des investissements et des conditions de mise en œuvre.

L'objectif est de moderniser les installations industrielles du groupe, d'améliorer la productivité et de renforcer la sécurité des opérations, dans un contexte marqué par une concurrence internationale accrue et des tensions sur le marché du travail.

**Près de 400 000 robots pour transformer la production**
Au cœur de cette stratégie figure le déploiement potentiel de quelque 400 000 robots à travers le réseau industriel concerné, incluant les usines Toyota, les entreprises affiliées et les fournisseurs.

Sur ce total, environ 150 000 robots pourraient être destinés aux sites de production du constructeur, tandis que 250 000 autres seraient déployés auprès des sociétés affiliées.
Ces équipements comprendraient des robots industriels fixes, des robots mobiles spécialisés dans la logistique ainsi que des systèmes collaboratifs capables d'assister les salariés dans leurs tâches quotidiennes.
Il ne s'agirait toutefois pas exclusivement de nouvelles installations, une partie de ces équipements étant destinée à remplacer des machines existantes.

**ELEY, le robot intelligent qui pourrait accompagner les ouvriers**
Parmi les innovations développées par Toyota figure ELEY, acronyme d'Embodied Learning for Enhanced Yield, un robot mobile de type humanoïde conçu pour évoluer aux côtés des équipes dans les usines.
Équipé de roues, de pinces à deux doigts et d'un système d'alimentation fonctionnant sur batterie ou sur secteur, ce robot utilise notamment l'apprentissage par imitation pour acquérir des compétences et exécuter des opérations de précision.
Toyota envisage également de centraliser les données d'apprentissage de ses robots afin de favoriser le partage des connaissances entre différentes installations industrielles.
Cette approche vise à améliorer progressivement les performances des machines et à accompagner les collaborateurs dans des tâches à plus forte valeur ajoutée.

**Une stratégie pour renforcer la compétitivité mondiale**
Avec ce projet, Toyota cherche à répondre à plusieurs défis structurels, notamment le vieillissement de certaines infrastructures industrielles, les difficultés de recrutement et la nécessité d'adapter ses chaînes de production aux évolutions du marché automobile.
Le constructeur entend ainsi renforcer la flexibilité de ses opérations et améliorer la résilience de son réseau industriel.

Si la priorité demeure la modernisation de ses activités automobiles, Toyota étudie également les perspectives de commercialisation future de certaines technologies robotiques.
Présente au Maroc depuis 1995, Toyota du Maroc, membre de Jameel Motors, s'inscrit dans cette dynamique d'innovation à travers le développement de son offre de véhicules hybrides et l'accompagnement des automobilistes vers une mobilité plus durable.
À ce stade, le programme industriel mondial reste à l'étude. Son déploiement effectif dépendra des décisions d'investissement, des choix technologiques et des partenariats retenus par le constructeur.

# Alimentation : l'OMS veut mieux encadrer les produits industriels contenant des colorants et des édulcorants




**L'Organisationmondialede la santé (OMS) propose une nouvelle méthode pour aider les gouvernements à identifier les aliments industriels préemballés dont la consommation devrait rester modérée.**

**Publié le 2 novembre 2026, ce projet prend en compte non seulement la teneur en sucres, en sel et en certaines matières grasses, mais aussi la présence de colorants, d'arômes et d'édulcorants ajoutés.**

**L'objectif est de renforcer les politiques de prévention des maladies liées à l'alimentation, sans pour autant considérer automatiquement ces ingrédients comme dangereux.**

**Une évaluation qui va au-delà des valeurs nutritionnelles**

Jusqu'à présent, les modèles de profilage nutritionnel utilisés pour orienter certaines politiques publiques reposaient principalement sur la composition des produits, notamment leur teneur en sucres, en sodium et en matières grasses saturées ou trans.

Le nouveau modèle proposé par l'OMS élargit cette approche en intégrant certains ingrédients utilisés pour modifier les caractéristiques sensorielles des aliments.

Concrètement, un produit industriel préemballé pourrait entrer dans le champ de mesures réglementaires s'il dépasse au moins un des seuils nutritionnels retenus ou s'il contient certains colorants, arômes ou édulcorants spécifiés dans le modèle.

Cette méthode vise à aider les autorités à déterminer quels produits pourraient faire l'objet de mesures telles que des restrictions publicitaires, un étiquetage nutritionnel renforcé ou des politiques fiscales adaptées.

**Les modalités dépendraient toutefois des décisions prises par chaque pays. L'OMS précise que la présence de ces ingrédients ne signifie pas, à elle seule, qu'un produit est dangereux. Leur prise en compte vise plutôt à repérer des aliments dont la formulation peut renforcer l'attrait auprès des consommateurs et favoriser leur consommation.**

**Les aliments ultratransformés au cœur du débat**

Cette proposition intervient dans un contexte de débat scientifique et sanitaire sur les aliments ultratransformés. Ces produits, souvent élaborés à partir de plusieurs ingrédients industriels, occupent une place importante dans l'alimentation de nombreuses populations.

Certains travaux scientifiques associent une consommation élevée de certains aliments ultratransformés à des risques accrus de problèmes de santé. Toutefois, cette catégorie regroupe des produits très différents et les mécanismes expliquant les associations observées restent étudiés par les chercheurs.

Le modèle de l'OMS ne constitue pas une classification exhaustive de tous les aliments ultratransformés.

Il cherche plutôt à fournir aux gouvernements un outil opérationnel pour identifier certains produits préemballés dans le cadre de politiques de santé publique.

L'organisation considère ainsi que l'analyse des nutriments et celle de certains ingrédients peuvent être complémentaires.

Cette approche suscite néanmoins des réserves dans l'industrie agroalimentaire, qui craint notamment que des produits très différents soient concernés par les mêmes critères, indépendamment de leur profil nutritionnel global.

**Une proposition encore ouverte à la consultation**

Le projet de l'OMS n'est pas encore une réglementation applicable à l'ensemble des pays.

L'organisation a ouvert une consultation publique le 2 novembre, afin de recueillir les observations des États, des scientifiques, des organisations de la société civile et des autres parties intéressées.

**Les contributions peuvent être transmises jusqu'au 27 novembre 2026**

Les commentaires doivent notamment permettre d'évaluer la clarté des critères, leur faisabilité dans différents systèmes alimentaires et les informations nécessaires pour appliquer le modèle à partir des listes d'ingrédients et des déclarations nutritionnelles.

Les gouvernements pourront ensuite examiner la pertinence de cet outil pour leurs propres politiques.

Son éventuelle application dépendra des décisions nationales, des cadres réglementaires existants et des adaptations jugées nécessaires. Pour les consommateurs, cette initiative rappelle l'intérêt de regarder au-delà des mentions mises en avant sur l'emballage.

# Brèves Santé & Conso



## Radiothérapie : le jeûne pourrait aider l'intestin à mieux récupérer

Une étude menée chez la souris montre que le jeûne pourrait limiter les dégâts causés par les rayons sur l'intestin, grâce à une bactérie présente dans le système digestif.
Le jeûne pourrait-il réduire certains effets secondaires de la radiothérapie ? Des chercheurs de l'Université du Texas à Houston ont identifié un mécanisme qui aide l'intestin à se réparer après les dommages causés par les rayons.
Leurs travaux, publiés dans la revue PNAS, ouvrent une nouvelle piste pour protéger les tissus sains pendant les traitements contre le cancer.
Chez les souris ayant jeûné pendant 24 heures avant la radiothérapie, les chercheurs ont observé une augmentation d'une bactérie intestinale appelée Akkermansia muciniphila.

## Avoir un chien pourrait réduire le risque de démence chez les seniors

Une étude japonaise menée auprès de 11 200 personnes suggère que les propriétaires de chiens présentent un risque de démence deux fois moins élevé que les personnes n'en possédant pas.
Pendant plus de sept ans, des chercheurs de l'Institut national des études environnementales du Japon ont suivi des habitants de Tokyo âgés de 65 à 84 ans. Leur objectif était d'étudier le lien entre la possession d'un animal et l'évolution de la santé cognitive.
Les personnes vivant avec un chien présentaient un risque de démence nettement plus faible.
En revanche, aucune différence comparable n'a été observée chez les propriétaires de chats.





## Avocat et mangue : un duo associé à une meilleure santé artérielle

Consommés quotidiennement pendant huit semaines, ces deux fruits ont amélioré la capacité de dilatation des artères chez des adultes en prédiabète, selon un essai clinique.
Un avocat entier et une tasse de mangue par jour pourraient contribuer à la santé cardiovasculaire.
C'est ce que suggère une étude publiée dans le Journal of the American Heart Association, menée auprès de 82 adultes en prédiabète.
Les participants ont suivi deux régimes alimentaires différents, à apport calorique comparable.
Le groupe consommant les deux fruits a vu la capacité de dilatation de ses artères progresser de 5,9 % à 6,8 %.

# Brèves Santé & Conso



## Monterles escalierschaque jour associé à un risque cardiovasculaire réduit

Grimper entre 11 et 20 fois des escaliers par jour serait associé à une baisse de 22 à 23 % du risque de maladie cardiovasculaire, selon une étude menée sur plus de 450 000 personnes.
Pas besoin de courir ou de fréquenter une salle de sport pour bouger davantage. Des chercheurs de l'Université de Tulane, aux États-Unis, ont analysé les habitudes physiques et les données de santé de participants à la UK Biobank, suivis pendant 12,5 ans. Les personnes qui montaient entre 6 et 10 fois des escaliers par jour présentaient un risque cardiovasculaire inférieur de 16 % à celles qui n'en montaient jamais.
Pour celles qui en grimpaient entre 11 et 20 fois quotidiennement, la réduction atteignait 22 à 23 %.

## Dépression : une étude révèle un lien inattendu avec la graisse brune

L'analyse de plus de 100 000 dossiers médicaux suggère que la présence de ce tissu adipeux, qui aide le corps à produire de la chaleur, est associée à une fréquence plus faible de troubles dépressifs et anxieux. Une étude publiée dans la revue Nature met en lumière un lien potentiel entre la graisse brune et la santé mentale. Menés par des chercheurs de l'Université Rockefeller à New York, les travaux reposent sur l'analyse de dossiers médicaux de patients suivis dans un centre de cancérologie.

Les résultats montrent que les personnes présentant de la graisse brune visible à l'imagerie étaient moins souvent diagnostiquées avec une dépression.





## Kéfir et aliments fermentés : quelles différences ?

Le kéfir de lait est obtenu par fermentation du lait à l'aide de bactéries et de levures.
Cette transformation lui donne une texture et un goût acidulé. Il appartient à la famille des aliments fermentés, au même titre que le yaourt ou le pain au levain.
Contrairement au yaourt, qui repose sur deux espèces de bactéries spécifiques, le kéfir associe plusieurs bactéries lactiques et des levures. Celles-ci transforment les sucres du lait et produisent notamment de l'acide lactique.

La fermentation intervient aussi dans la fabrication de la choucroute et du pain au levain.

# Scanner cérébral : quand ignorer l'IA fait aussi perdre en précision





**Faire aveuglément confiance à l'intelligence artificielle peut conduire à l'erreur. Mais rejeter une bonne alerte aussi. Une étude publiée dans The Lancet Digital Health éclaire ce second risque, moins souvent évoqué : face à un scanner cérébral, les médecins doivent pouvoir vérifier ce que l'IA leur suggère.**
**Et la manière de présenter son avis compte.**

**Suivre ou écarter l'IA : le dilemme du médecin**
Sur un écran, l'IA signale une possible hémorragie. Le médecin examine l'image, hésite, puis tranche. Faut-il suivre l'alerte ou l'écarter ? Toute la difficulté tient dans cette décision. Car l'outil peut se tromper, mais le lecteur peut aussi rejeter une indication pertinente.
L'étude menée par Susanne Gaube et ses collègues, publiée en ligne le 23 octobre 2026, s'est penchée sur ces deux façons de mal utiliser l'IA. Dans l'expérience, écarter une prédiction correcte a davantage pesé sur la performance globale que suivre une prédiction erronée.

Un résultat qui invite à dépasser la seule crainte d'une confiance excessive dans la machine.

**Une alerte est plus utile quand on peut la vérifier**
Les chercheurs ont réuni 125 participants : 50 radiologues et 75 médecins d'autres spécialités ou personnes en formation médicale. Chacun a testé trois conditions, dans un ordre aléatoire : lire les scanners sans assistance, recevoir une prédiction de l'IA, puis recevoir une prédiction accompagnée d'annotations sur l'image.
Chaque séance comprenait 50 scanners cérébraux. Dans les séances assistées, 80 % des avis étaient corrects et
20 % erronés.

L'intérêt des annotations apparaît lorsque l'IA a raison. En indiquant une zone à examiner, elles donnent au lecteur un élément concret à confronter à sa propre analyse. Le médecin dispose alors d'une piste qu'il peut vérifier directement sur le scanner.
Avec une prédiction correcte et annotée, les participants identifiaient mieux la présence ou l'absence d'une hémorragie qu'en lecture sans assistance.
Le rapport de cotes mesuré atteignait 1,84, avec un intervalle de confiance à 95 % compris entre 1,49 et 2,28. Ce chiffre ne signifie toutefois pas que la précision augmentait de 84 %.

**Mieux présenter l'IA, mieux évaluer son usage**
Ces résultats restent ceux d'une expérience contrôlée. L'étude portait sur la détection d'une hémorragie à partir de scanners cérébraux, avec une proportion d'erreurs fixée à l'avance. Elle ne démontre donc pas, à elle seule, un bénéfice pour les patients dans les conditions réelles d'un hôpital.

Elle pose néanmoins une question utile : évalue-t-on correctement la collaboration entre médecins et IA lorsqu'on compte uniquement les mauvaises suggestions acceptées ? Il faudrait aussi examiner les bonnes alertes écartées et comprendre les raisons de ces rejets.

Pour l'Alliance des Deux Intelligences (A2I), cette logique pourrait également être testée sur des documents. Un assistant repère une incohérence financière : son alerte aide-t-elle davantage lorsqu'il désigne précisément la cellule et le passage concernés ? Il faudrait mesurer les bonnes alertes utilisées, les fausses alertes acceptées et le temps de vérification.
En radiologie comme ailleurs, l'enjeu est de donner à l'utilisateur les moyens d'examiner une suggestion. La qualité d'une IA se joue dans ses réponses, mais aussi dans la possibilité de les contrôler.

By Lodj
AutoMoto

# RABAT-SALÉ : LA HAUSSE D'UN DIRHAM SUR LES TARIFS DES GRANDS TAXIS DÉCLENCHE UNE CRISE SOCIALE

**Entre retraits de permis de confiance, grève des chauffeurs et perturbations des transports, la hausse contestée du tarif des grands taxis de 5 à 6 dirhams provoque une crise entre Rabat et Salé. Les professionnels invoquent l'augmentation de leurs charges, tandis que les autorités exigent le respect des tarifs réglementaires. Au milieu de ce bras de fer, les usagers subissent les conséquences d'un conflit qui dépasse désormais la simple question d'un dirham supplémentaire.**




**Une grève qui perturbe les déplacements entre Rabat et Salé**

Ce lundi 9 novembre 2026, plusieurs axes de circulation reliant Rabat et Salé ont connu d'importantes perturbations à la suite de la prolongation du mouvement de grève des chauffeurs de grands taxis.

Cette mobilisation a entraîné une pression supplémentaire sur les autobus et le tramway, compliquant les déplacements quotidiens de nombreux salariés, élèves et autres usagers des transports publics.

À l'origine de cette escalade, la décision de certains chauffeurs d'appliquer une augmentation d'un dirham sur plusieurs lignes, sans autorisation administrative préalable.

Selon les informations rapportées, une quinzaine de chauffeurs auraient ainsi fait l'objet de retraits de leurs permis de confiance, documents indispensables à l'exercice de leur activité professionnelle.
Ces mesures ont provoqué une vive réaction parmi les transporteurs, qui réclament leur annulation ainsi que l'ouverture de négociations sur la révision des tarifs.

**Comment un dirham supplémentaire a déclenché la crise**

Le différend remonte au début du mois de novembre, lorsque plusieurs chauffeurs ont décidé de faire passer le prix de certaines courses, notamment entre Rabat et Salé, de 5 à 6 dirhams.
Les professionnels justifient cette augmentation par la hausse des prix du gasoil, des frais d'entretien, des pièces détachées et des assurances
Les organisations syndicales avaient déjà demandé une révision des tarifs, proposant notamment une augmentation d'un dirham sur certains trajets courts.

Cependant, les discussions avec les autorités n'avaient pas abouti lorsque des chauffeurs ont commencé à appliquer cette hausse.

LIRE LASUITE

MOHAMED AIT BELLAHCEN


LODJ
By Lodj
t!lt
t!lt
DES CONVERSATIONS
QUI FONT RÉFLÉCHIR
SAISON 3
Animée par :
Mamoune Acharki
BIENTÔT SUR TOUTES NOS PLATEFORMES
EN VIDÉO SUR :
YouTube
Instagram
Facebook
TikTok
EN PODCAST SUR :
Apple Podcasts
Google podcasts
Spotify
Deezer

# TIGGO 9 PHEV : 369.000 DH POUR 7 PLACES ET 306 CHEVAUX, CHERY SORT LE GRAND JEU AU MAROC !






**Avec son prix de lancement exceptionnel, Chery veut-elle bousculer le marché marocain des grands SUV familiaux ?**

**Le luxe familial hybride rechargeable passe à l'offensive à 369.000 DH !**

Chery Maroc frappe fort avec le lancement du TIGGO 9 PHEV, son nouveau SUV familial hybride rechargeable de sept places. Affiché à seulement 369.000 DH TTC en prix de lancement, contre 419.000 DH évoqués précédemment, ce modèle haut de gamme associe 306 chevaux, jusqu'à 90 km d'autonomie électrique annoncée, une technologie hybride de cinquième génération et une dotation Luxury particulièrement généreuse.

Présenté à Rabat lors d'une conférence de presse à l'Hôtel La Tour Hassan, le nouveau porte-étendard de la marque distribuée par Africa Motors entend séduire les familles marocaines en quête d'espace, de confort, de technologie et de polyvalence.

**369.000 DH : l'argument commercial qui change la donne**

Dans un marché automobile où les SUV familiaux de grande taille représentent souvent un investissement conséquent, Chery avance un argument immédiatement visible : le prix.

Le nouveau TIGGO 9 PHEV est commercialisé à 369.000 DH TTC en prix de lancement, en finition Luxury, selon le communiqué officiel daté du 14 novembre 2026. Une proposition commerciale qui mérite l'attention compte tenu du gabarit, de la puissance et des équipements annoncés.

À ce tarif, la marque entend rendre plus accessible une catégorie de véhicules généralement associée aux prestations haut de gamme.

Derrière cette offensive se trouve Africa Motors, filiale du groupe Auto Hall et distributeur exclusif de Chery au Maroc. Le réseau couvre plus de vingt villes du Royaume.

Le constructeur ne se contente pas d'ajouter un SUV à son catalogue : il positionne le TIGGO 9 PHEV comme le nouveau porte-étendard de sa gamme électrifiée.

**306 chevaux et 90 km en électrique : la technologie au service de la famille**

Sous sa carrosserie imposante, le TIGGO 9 PHEV embarque la cinquième génération de la technologie Chery Super Hybrid.

LIRE LASUITE

MOHAMED AIT BELLAHCEN

# IL NOUS A QUITTÉS

Numéro 147



## DÉCÈS "SOUDAIN" DE L'AMBASSADEUR RUSSE AUX ÉTATS-UNIS

**Alexandre Dartchiev,** est mort « soudainement » mercredi à l'âge de 66 ans, a annoncé le ministère russe des Affaires étrangères, sans fournir plus de précisions sur la cause et le lieu de son décès.




# IWEEK LE GÉANT DE L'ACTU

L'essentiel du Maroc et du monde

www.pressplus.ma